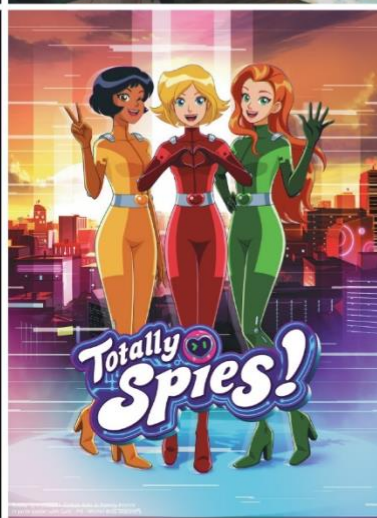
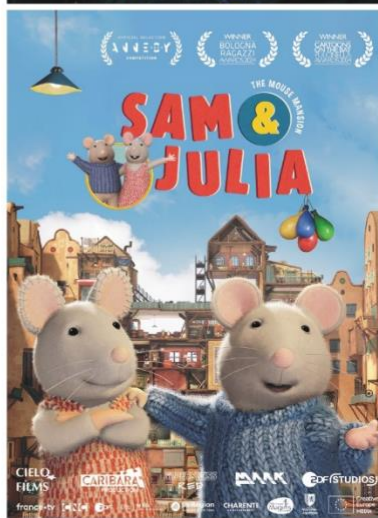
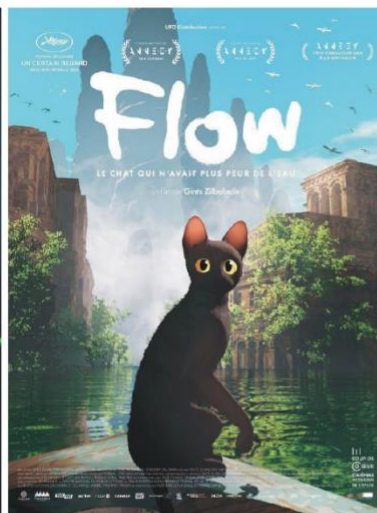




L'emploi dans la production de films d'animation

Édition 2024

Audiens

ANIM
FRANCE

Étude réalisée par Audiens, qui a pour objectif de connaître la structure des entreprises du secteur de la production de films d'animation, et de mesurer l'emploi et son évolution.

Contact

Philippe DEGARDIN
Datalab Audiens
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 274

Crédits illustrations couverture :

Angelo dans la forêt mystérieuse

Un long-métrage de Vincent Paronnaud & Alexis Ducord
Je Suis Bien Content, Gao Shan Pictures

Arcane saison 2

Une série de Christian Linke, Alex Yee, réalisée par Pascal Charrue, Arnaud Delord, et Barthélemy Maunoury
Riot Games, Fortiche Production, Netflix

Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau

Un long-métrage de Gints Zilbalodis
Sacrebleu Productions

Sam & Julia

D'après l'œuvre originale *The Mouse Mansion* de Karina Schaapman
Une série réalisée par Régis Vidal
Cielo Films, Caribara Production

Samuel

Une série d'Emilie Tronche
Les Valseurs

Totally Spies!

Une série réalisée par Stéphane Berry
Zodiak Kids Studio France

Mystery Lane

Une série de Josselin Charier & Antoine Rodelet
HARI

Twilight Of The Gods

Une série réalisée par Zack Snyder, Jay Oliva, Tim Divar, Andrew Tamandl, David Hartman
Stone Quarry Animation, KRAKN Animation, Xilam Animation, Bang Zoom! Studios
Netflix

Audiens remercie les sociétés de production qui ont accepté de mettre à disposition ces visuels pour illustrer l'étude.

Audiens

Audiens est un groupe de protection sociale paritaire et à but non lucratif, expert des métiers de la création, de l'information et des loisirs depuis 2003.

Notre mission

Nous anticipons les évolutions des métiers de la création, de l'information et des loisirs afin d'apporter à leurs talents des solutions de protection sociale et des services au plus proche de leurs besoins.

Nos métiers

Santé et prévoyance

Pour permettre aux talents de la création, de l'information et des loisirs de se concentrer sur leur métier, nous proposons des offres de complémentaire santé, collectives et individuelles, adaptées à leurs rythmes et besoins spécifiques.

La retraite complémentaire Agirc-Arrco

Au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, nous assurons la gestion de la retraite complémentaire des salariés des métiers de la création et de l'information.

La Caisse des Congés Spectacles

La caisse assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens du spectacle : recouvrement des cotisations des employeurs et paiement des congés aux bénéficiaires.

Actions sociales

Nous concevons et gérons des aides pour les publics fragilisés : aides financières, handicap, préparation à la retraite, soutien aux aidants...

Les services aux professionnels

Fors de notre connaissance des métiers de nos clients, nous avons créé des services pour faciliter leur activité : études et datas, gestion pour le compte d'organisations professionnelles, services de gestion sociale en ligne avec Movinmotion, soins et prévention au sein du Pôle santé Bergère.

Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

Des offres santé spécifiques

Conçue avec les partenaires sociaux pour répondre aux spécificités des artistes et techniciens, la Garantie Santé Intermittents compte près de 60 000 assurés. Une partie de la cotisation mensuelle est prise en charge par les employeurs, à travers le Fonds collectif du spectacle pour la santé, dès lors que l'assuré peut justifier de 507 heures de travail sur l'année précédente. Et à la retraite, celui-ci peut conserver les prestations de la garantie santé intermittents à des tarifs aménagés.

Indemnités de congés payés des artistes et techniciens, des processus simplifiés et sécurisés

Gérée par des représentants d'employeurs, la caisse des Congés Spectacles assure le paiement des congés payés aux artistes et techniciens employés de façon intermittente via des processus en ligne, simplifiés et sécurisés.

Le taux de reversement des congés payés augmente régulièrement tandis que les frais de gestion baissent. Les résultats très encourageants de la gestion de la caisse des Congés spectacles ont d'ailleurs été officiellement reconnus par la Cour des Comptes. Celle-ci souligne une transition réussie de cette institution majeure de la culture et des médias vers un nouveau mode de gestion, opéré par Audiens depuis 2014.

Mission Handicap du spectacle

Créée en partenariat avec l'Agefiph, son objectif est de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap avec un périmètre élargi aux secteurs de l'audiovisuel, du cinéma, du spectacle vivant, des prestations techniques, de la radio, de l'édition musicale et phonographique et de la production audiovisuelle. Elle aide les entreprises à recruter des personnes en situation de handicap et à aménager leur poste de travail, en mettant à leur disposition toutes les informations utiles sur le sujet. Audiens en assure la gestion.

En 2023, la Mission Handicap a accompagné 80 entreprises et pris en charge 160 professionnels. Par ailleurs, plus de 1 300 entreprises et partenaires institutionnels ont participé aux actions de sensibilisation lors d'événements professionnels.



Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

L'objectif du Fonds est d'assurer un accompagnement social à finalité professionnelle pour les artistes et techniciens fragilisés dans leur emploi ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation de l'assurance chômage. Il a pour ambition de sécuriser les parcours professionnels et d'éviter l'exclusion sociale, en favorisant le retour à l'emploi.

Des accompagnements renforcés sont proposés aux intermittentes, aux personnes rencontrant des problèmes de santé entravant leur métier et aux seniors. Il traduit la volonté d'agir sur les causes de la fragilité professionnelle, en tenant compte du contexte social et médical.

En 2023, 1 077 professionnels ont bénéficié d'une aide (+ 27 % versus 2022).



Aide à la garde d'enfant pour les artistes et techniciens du spectacle

Ce dispositif géré par Audiens via le Fonds de professionnalisation et de solidarité a été mis en place par l'État en 2018, dans le cadre du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS). Son objectif est d'accompagner les intermittents parents de jeunes enfants en les aidant à financer la garde de leur(s) enfant(s). Il prévoit de verser une aide de 50 % des frais de garde des enfants jusqu'à leur 4 ans, sous forme d'un remboursement mensuel des frais de garde occasionnés par des heures de travail en CDD ou CDDU de l'intermittent, au sein d'entreprises du spectacle.

Movinmotion

Movinmotion est un outil de gestion digital pour les entrepreneurs et salariés du secteur culturel.

La plateforme conçoit des outils et services dédiés aux acteurs de la culture et de la communication : contrat de travail, paie, gestion comptable et financière ou recrutement de talents.

3 000 entreprises et 160 000 salariés du secteur culturel lui font confiance.



Audiens

74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex

Tél : 0 173 173 000

Plus d'informations et de conseils sur www.audiens.org

AnimFrance est un syndicat exclusivement dédié au secteur de la production audiovisuelle et cinématographique d'animation, à l'origine de la négociation de la première Convention Collective Nationale de la production de Films d'Animation.

Créé en 1989 par quelques productrices et producteurs pionniers du genre, le syndicat fédère aujourd'hui plus de 70 sociétés de production déléguée et studios de fabrication installés sur l'ensemble du territoire, qui représentent 96% de la masse salariale du secteur.

Citia et le Pôle Image Magelis, pôles de développement économique territoriaux, sont membres associés du Syndicat.

Dans une démarche permanente de dialogue avec l'ensemble de ses partenaires (auteurs, réalisateurs, techniciens, scénaristes, étudiants, écoles, institutions, diffuseurs, distributeurs), AnimFrance poursuit son action au service du développement de l'écosystème artistique et économique de l'Animation sur l'ensemble du territoire français, soucieux de la diversité créative du genre, engagé pour l'égalité des chances, pour la parité, pour la lutte contre toute forme de harcèlement et de discrimination, et pour définir et mettre en œuvre des alternatives industrielles écoresponsables pour la filière.

AnimFrance assure également à l'ensemble de ses membres un accompagnement juridique et social, ainsi que des occasions régulières d'informations et d'échanges par la tenue de commissions mensuelles ainsi que d'évènements à l'occasion des grandes manifestations du secteur.

Forte de plus de 10 000 auteurs, artistes et techniciens, l'animation française est n°3 mondial et leader européen. C'est une industrie culturelle d'excellence, symbole du savoir-faire et du rayonnement français, distinguée par les plus prestigieuses sélections et prix internationaux. Portée par un tissu d'entrepreneurs indépendants, l'animation est à la tête des exportations audiovisuelles françaises. Ses œuvres sont plébiscitées par une audience de plus en plus large, dans les salles, sur les chaînes de télévision, ainsi que sur les plateformes de vidéo à la demande du monde entier.

Depuis plus de 30 ans, l'action d'AnimFrance a activement soutenu et participé à :

- la structuration en réseau des écoles spécialisées formant les talents indispensables à l'industrie (RECA) ;
- la création d'Animation Europe, fédération des syndicats et des associations de producteurs d'animation de plus de 22 pays européens ;
- la mise en place d'obligations d'investissements des diffuseurs nationaux publics et privés ;
- l'élargissement de ces obligations aux diffuseurs et plateformes de vidéos à la demande étrangers opérant sur le territoire français ;
- la construction et l'amélioration continue de dispositifs de soutiens dédiés au cinéma, court et long métrage (Aide aux techniques d'animation, dispositif Passerelle, amélioration de l'aide au programme de productions de films courts, majoration du Fond de soutien, création du bonus parité), mais aussi pour les œuvres audiovisuelles (majoration très significative du Fonds de Soutien Audiovisuel - FSA, crédits d'impôts spécifiques, aides des Régions), qui ont permis notamment une localisation massive de la fabrication en France sur différents territoires ;

- le maintien d'une offre gratuite et large sur les chaînes de la TNT, notamment de service public avec France 4 ;
- la reconnaissance de l'animation au sein de l'Académie des César, avec la création du César du long métrage d'animation, du César du court métrage d'animation, et en 2020 du Collège animation, immense victoire du secteur pour une pleine reconnaissance des métiers du cinéma d'animation ;
- le développement du premier outil de calcul carbone créé par et pour le secteur de l'animation : Carbulator.org



www.animfrance.fr

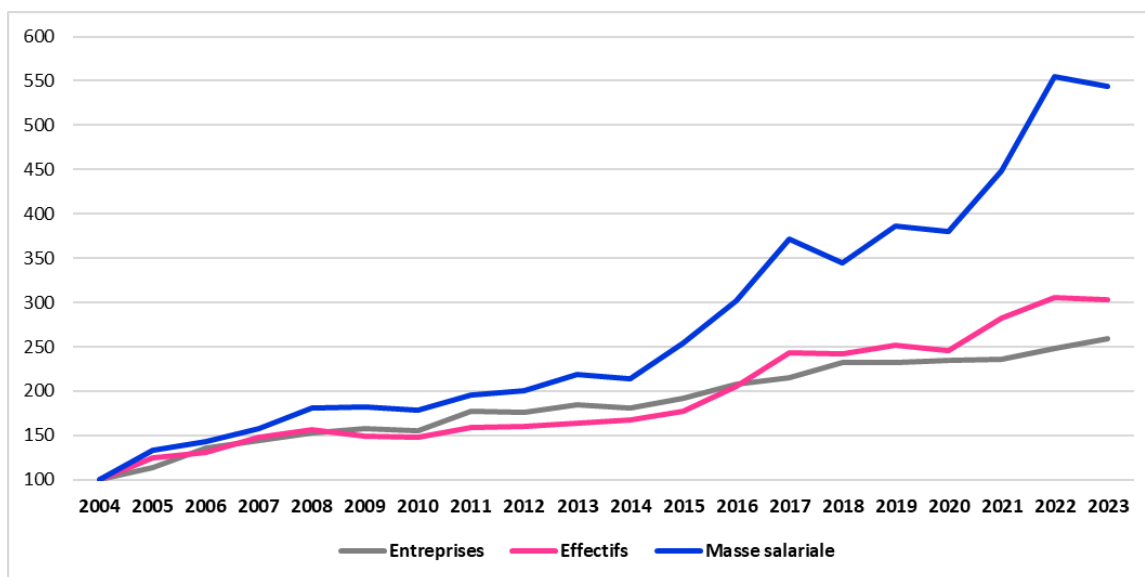
Longue, courte, sérielle, iconique ou impertinente, c'est toute l'animation qui est rassemblée et défendue par AnimFrance.

Sommaire

<i>Ce qu'il faut retenir</i>	9
<i>Source des données</i>	11
<i>Les entreprises</i>	12
<i>Masse salariale</i>	13
<i>Les salariés</i>	15
<i>Les salariés permanents</i>	16
<i>Les salariés en CDD d'usage</i>	19
<i>Nombre d'heures</i>	21
<i>Profil détaillé des CDDU du secteur</i>	22
<i>Les primo-entrants dans le secteur</i>	23
<i>Les métiers de l'animation</i>	25
<i>Données régionales</i>	30
<i>Annexe 1 : périmètre de l'étude</i>	31
<i>Annexe 2 : tableaux complémentaires</i>	39

Ce qu'il faut retenir

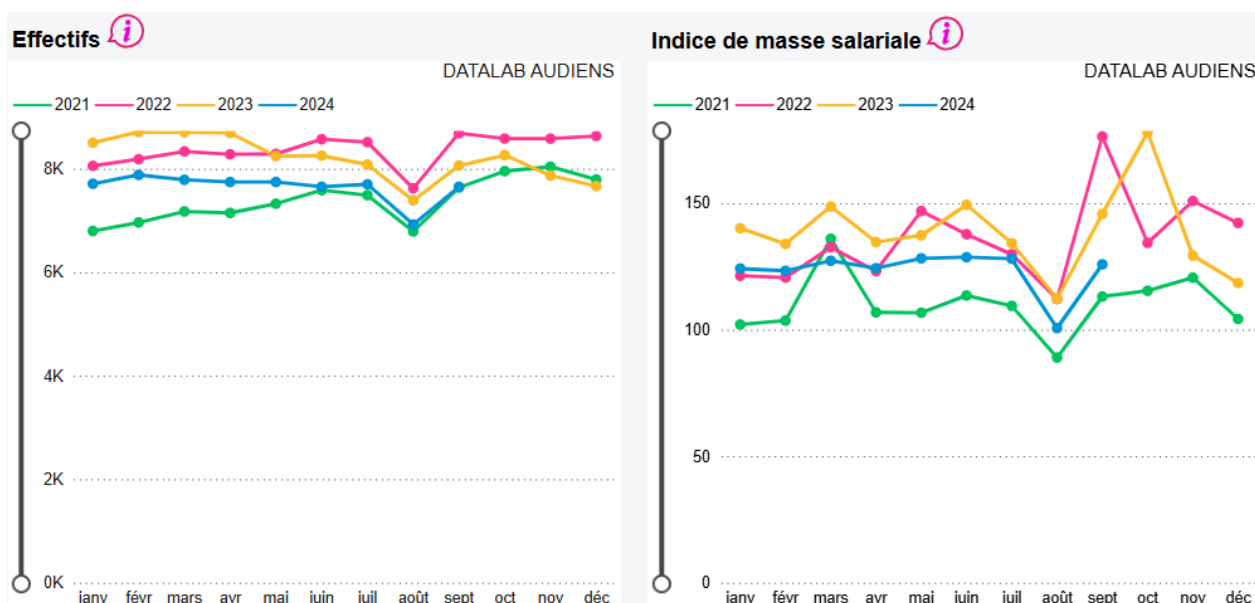
- Une légère baisse de l'emploi en 2023 (effectifs et masse salariale) qui reste proche du plus haut niveau de 2022 :



Malgré une augmentation du nombre d'entreprises incluses dans le périmètre de l'étude (+4% soit 8 entreprises de plus qu'en 2022), les effectifs et la masse salariale ont commencé à diminuer légèrement en 2023 par rapport à l'année précédente en cohérence avec le ralentissement économique du secteur en œuvre depuis l'automne 2022. Le cycle de croissance très important de l'emploi en œuvre depuis 2018 (hors année 2020 marquée par la COVID-19) s'est terminé au printemps 2023 mais le retournement du marché de l'emploi ne sera pleinement perceptible qu'au travers des données de l'année 2024.

En 2023, l'évolution des effectifs est ainsi de -1% et celle de la masse salariale de -2% par rapport à l'année précédente. Le nombre de personnes salariées en 2023, plus de 10 200, demeure à son niveau le plus haut après 2022. Il en est de même pour la masse salariale, proche de 273 M€ en 2023. Si la masse salariale des CDI continue de croître en 2023 (+12%), celle des salariés engagés en CDDU baisse de 6%.

Mais, cette tendance à la baisse de l'emploi se prolonge et s'accélère en 2024, les effectifs et la masse salariale se trouveront probablement à des niveaux inférieurs à ceux de 2023, voire de 2022.



Ainsi, en se référant au tableau de bord Audiens en ligne des données sociales de la culture et des médias, on constate, sur un champ étendu du film d'animation mais dont l'évolution est représentative du secteur, une baisse des effectifs de -4% et une baisse de la masse salariale de -10% sur les 9 premiers mois de l'année.

- **Une diminution importante du nombre d'heures travaillées qui traduit l'ampleur de la crise qui commence à affecter le secteur**

- 9,6 millions d'heures ont été déclarées en 2023 par les entreprises du secteur, soit -6% par rapport à 2022. On repasse ainsi sous la barre symbolique des 10 millions d'heures annuel. Sur les seuls salariés engagés en CDDU, le nombre d'heures déclarées est en recul de 10%. Le nombre d'heures par salarié est en recul également et, notamment, de 8% pour les salariés engagés en CDDU. A 840 heures en 2023 par salarié engagé en CDDU, on se situe au-dessous du niveau de 2022 et de 2021. C'est certainement cet indicateur du nombre d'heures travaillées qui illustre le mieux le retournement du marché de l'emploi en œuvre depuis le printemps 2023.

- **Des contrats CDI qui continuent de croître**

- Le nombre de personnes occupant un poste en CDI a encore augmenté en 2023, de 7% pour l'ensemble, représentant un peu plus de 1 300 salariés. Les CDI sont majoritairement cadres (1 020 personnes) qui augmentent plus vite que les non-cadres : +8% chez les cadres contre +2% pour les non-cadres. **Le nombre de cadres en CDI a été multiplié par 2,8 entre 2013 et 2023.** Mais là aussi, la tendance devrait s'inverser en 2024. Après les effectifs en CDDU qui s'ajustent automatiquement à la réduction de l'activité de la société, le personnel en CDI sera impacté par les restructurations des entreprises du secteur.

- **Des contrats CDDU en baisse**

- Le nombre de personnes occupant un poste en CDDU a baissé en 2023 de 2%. Cette baisse ne concerne que les emplois de non-cadres (-5%), alors que les emplois de cadres ont continué de croître en 2023 (+4%). **Le nombre de cadres en CDDU a été multiplié par 2 entre 2013 et 2023.**

- **Poursuite de la féminisation du secteur**

- Près de 4 500 femmes travaillent actuellement dans le secteur.
- **La part des femmes dans le secteur est en progression constante** depuis 2015, passant de 32% des personnes salariées à **44% en 2023** (+1 point par rapport à 2022).
- **En dix ans, le nombre de salariées en CDDU a plus que doublé**, passant de 1 379 à 3 610, soit 2,6 fois plus de femmes CDDU en 2023 qu'en 2013.
- Au niveau des métiers exercés, **la filière animation** qui représente la plus grosse part des effectifs du secteur (24%) **compte 43% de femmes, elles y étaient 37% en 2020.**
- La part des femmes parmi les primo-entrants est en progression constante et atteint pour la première fois les 50% en 2023.

- **Des départements de plus en plus dynamiques dans le secteur de l'animation**

- **La Charente**, qui est passée de 16 sociétés et 520 salariés en 2014 à 28 sociétés et plus de 1 400 salariés en 2023
- **La Drôme**, avec 5 sociétés et 296 salariés en 2014, 12 sociétés et 511 salariés en 2023.
- **Paris reste le département regroupant le plus de sociétés** en 2023 (99), pour plus de 6 000 salariés déclarés, mais son poids baisse : de 61% des effectifs en 2014 à 53% en 2023.

Source des données

En tant que groupe professionnel, les entreprises de la production de films d'animation adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Les **déclarations nominatives annuelles des salaires (jusqu'en 2016)** et les **déclarations sociales nominatives (depuis 2017)** retournées par les entreprises, nous permettent d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques entreprises ont relevé historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent, les données sur les périodes concernées ne font donc pas partie de l'étude. Mais, soit ces structures ont cessé leur activité sur la période, soit nous avons récupéré le personnel permanent en milieu de période : **depuis 2018, il n'y a plus aucune entreprise avec de l'activité déclarée pour laquelle on ne récupère pas les données du personnel permanent.**

Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles étudiées dans ce document sont :

- le personnel technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le personnel artistique en CDD d'usage (au sens des emplois de l'annexe 10 de l'assurance chômage) n'est pas présenté dans cette étude.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

Dans les données Audiens, un « **permanent** » est une personne en CDI ou en CDD de droit commun. Dans cette étude, les CDD d'usage peuvent être appelés « **CDDU** ».

Champ

Le périmètre du secteur de l'animation a été défini en concertation avec AnimFrance et le CNC.

Ce champ est réexaminé chaque année, afin d'y inclure des sociétés nouvellement créées et des sociétés dont l'activité dans le secteur est devenue pérenne. **Certaines statistiques ne sont de ce fait pas comparables d'une étude à l'autre.**

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation, et nous écartons les autres types de films - de télévision ou de cinéma.

Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

202 entreprises actives composent le secteur de la production de films d'animation en 2023. Le nombre d'entreprises dans le champ a augmenté de +40% en 10 ans (2013-2023), et +12% sur les 5 dernières années (2018-2023). En 2023, ces 202 entreprises représentent le plus grand nombre d'entreprises en activité sur la période observée.

Taille des entreprises du secteur

Le secteur de la production de films d'animation est composé :

- **de grosses entreprises :**
13 entreprises cumulent, en 2023, 51% de la masse salariale totale du secteur (contre 10 en 2022)
- **mais aussi d'entreprises avec peu ou pas de salariés permanents :**
83% des entreprises du secteur ont déclaré 10 permanents ou moins au 31/12/2023, en augmentation par rapport à 2022, dont 22% aucun.

En 2023, 89 entreprises du secteur (44%) déclarent plus de 500 k€ de masse salariale brute. Elles sont 61 à déclarer plus de 1M€ de masse salariale, elles étaient 19 en 2004 dans ce cas.

Tableau 1 : Nombre d'entreprises actives en fonction de la masse salariale brute

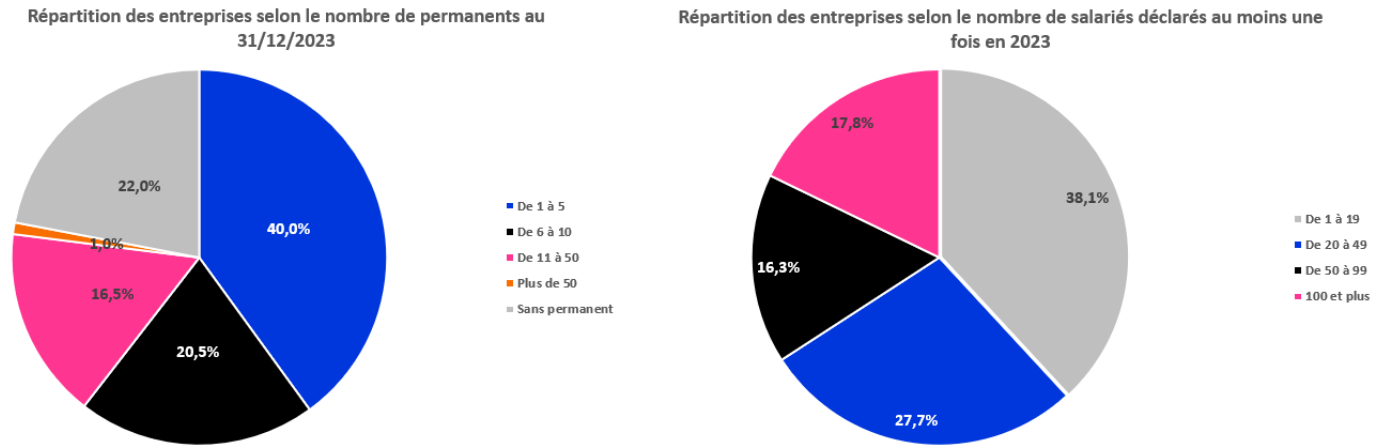
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Moins de 50 k€	16	14	19	13	24	23	22	29	26	25	23	25	24	26	30	31	29	25	28	29
De 50 k€ à 200 k€	18	26	29	35	22	30	32	33	39	38	45	44	47	35	43	31	41	37	32	35
De 200 k€ à 500 k€	17	16	21	23	29	28	22	28	23	31	24	28	35	31	35	52	37	40	42	49
De 500 k€ à 1 M€	8	14	15	22	19	18	21	18	23	21	15	23	21	29	28	18	32	36	38	28
De 1 M€ à 2 M€	14	10	11	11	12	14	12	17	14	19	22	18	15	25	21	23	22	20	24	32
Plus de 2 M€	5	9	11	9	13	10	12	13	12	10	12	12	20	22	24	26	22	26	30	29
Total entreprises	78	89	106	113	119	123	121	138	137	144	141	150	162	168	181	181	183	184	194	202
Part 500 k€ ou plus	35%	37%	35%	37%	37%	34%	37%	35%	36%	35%	35%	35%	35%	45%	40%	37%	42%	45%	47%	44%

Lecture : En 2023, 29 entreprises ont déclaré plus de 2M€ en masse salariale sur l'année.

Afin de tenir compte des flux de CDD d'usage qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons deux façons de définir la taille de l'entreprise :

- selon le nombre de personnes salariées au 31/12/2023 en tant que permanent (CDI + CDD de droit commun)
- selon le nombre total de salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise au cours de l'année 2023 (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI).

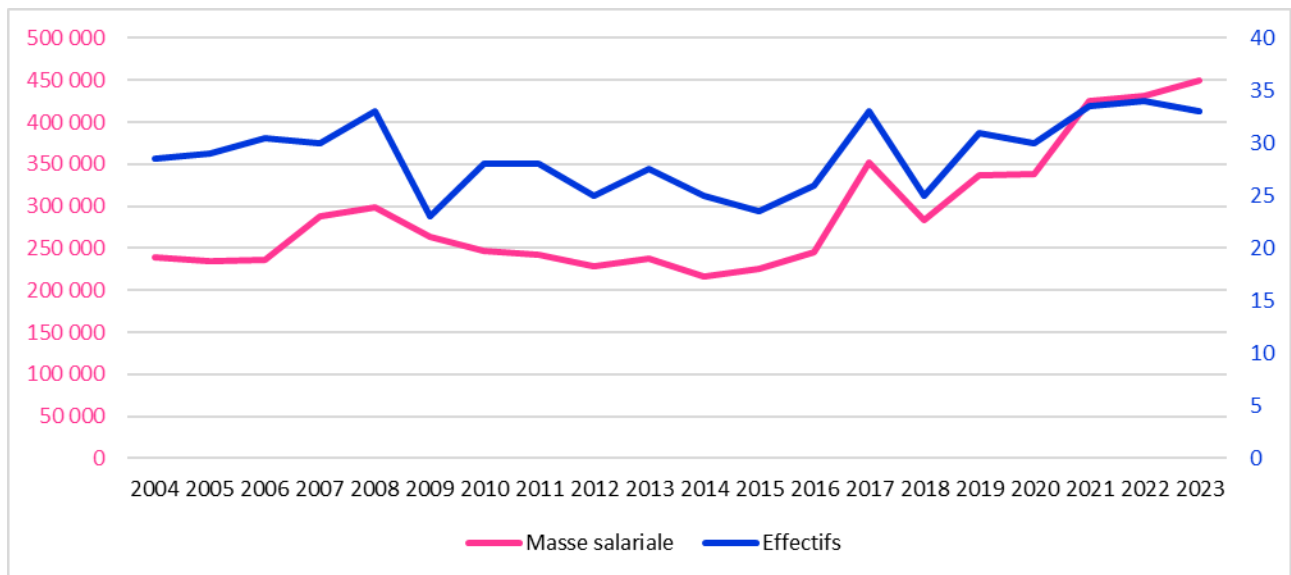
Figure 1 : Répartition des entreprises par taille, en termes d'effectifs



Lecture : En 2023, 20,5% des entreprises du champ ont déclaré entre 6 et 10 salariés permanents au 31 décembre (figure de gauche). En utilisant une autre échelle (figure de droite), elles sont 16,3% à avoir déclaré entre 50 et 99 salariés (CDI ou CDD, y compris CDDU) au moins une fois dans l'année.

En 2023, les effectifs médians en nombre de personnes différentes déclarées par entreprise sur une année évoluent peu depuis 2021 (33 en 2023). La masse salariale médiane a elle augmenté plus vite en 2023 qu'en 2022 : +4% en 2023 (à 449 K€) contre +1% en 2022.

Figure 2 : Evolution des effectifs médians en nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année et des masses salariales médianes



Lecture : En 2023, 50% des entreprises ont déclaré moins de 33 personnes différentes sur l'année, 50% en ont déclaré plus. Et 50% ont déclaré moins de 449 k€ sur l'année, 50% en ont déclaré plus.

Statut juridique

En 2023, le statut juridique le plus répandu reste la SAS (société par actions simplifiée) représentant 57% des structures, cette proportion a tendance à augmenter avec le temps (39% en 2013). La proportion des autres formes juridiques a tendance à baisser, sauf les SASU (société par actions simplifiée unipersonnelle) qui augmentent également (de 4% en 2013 à 6% en 2023) mais dont le nombre reste faible avec 13 entreprises en 2023.

Masse salariale

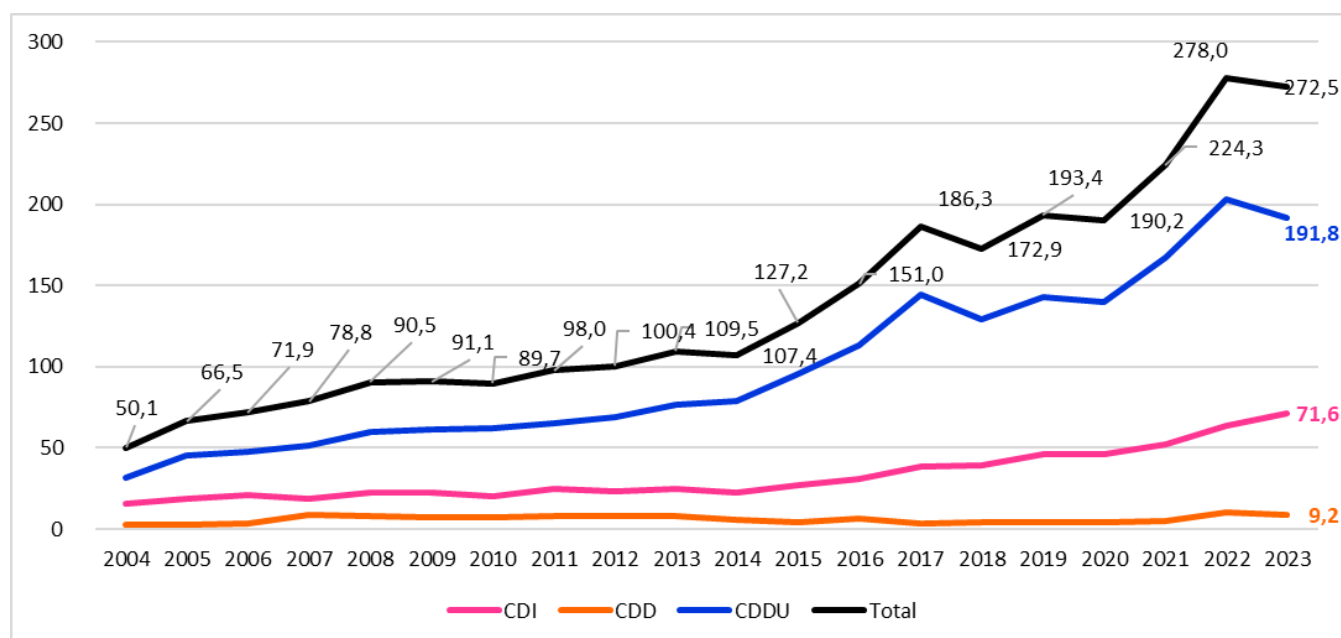
Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur, et **incluant les revenus d'activité partielle**.

La masse salariale baisse en 2023 de 2%. Avec 273 M€ déclarés, elle reste proche du plus hauts niveau atteint en 2022 (278 M€).

L'activité des quelques entreprises cumulant les masses salariales les plus importantes (et les primes liées aux résultats des films en salles qui peuvent être attribuées par certains studios), influence fortement l'évolution du champ tout entier.

Les CDDU représentant une grande partie de l'emploi du secteur, l'évolution de la masse globale est donc très corrélée à l'évolution de la masse salariale relative aux techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur. Celle-ci baisse de près de 6% en 2023 et repasse sous la barre symbolique des 200 M€ (191,8 M€). La masse salariale des CDI continue de croître en 2023 de 12%. En dix ans, elle a augmenté de 212% et de 56% sur les cinq dernières années.

Figure 3 : Masse salariale en M€ par type de contrat

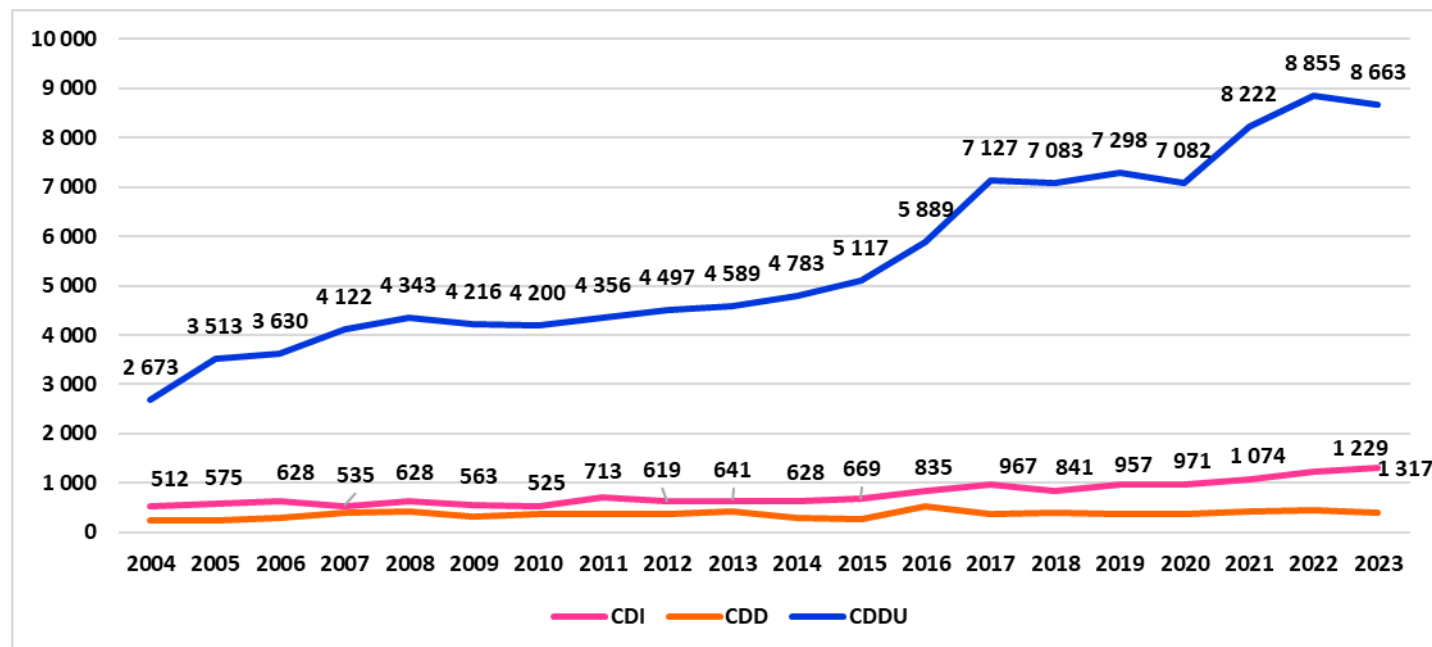


Lecture : En 2023, 272,5 M€ de masse salariale brute ont été déclarés dans le secteur, tous contrats confondus.

Les salariés

Après une période d'augmentation des effectifs en 2021 et 2022, leur nombre diminué légèrement en 2023, de 1%.

Figure 4 : Effectifs par type de contrat



Lecture : En 2023, 8 663 techniciens différents ont été déclarés en CDDU au moins une fois par une des entreprises du secteur, ainsi que 1 317 personnes en CDI et 396 personnes en CDD de droit commun.

Les CDI

Par rapport à la période étudiée, le volume de CDI déclarés dans le secteur atteint son niveau le plus élevé en 2023 avec 1 317 personnes déclarées. On note une hausse des cadres depuis 2015 : leur nombre a doublé entre 2014 et 2019, et ils représentent un peu plus des $\frac{3}{4}$ des CDI en 2023, après avoir augmenté de 8% entre 2022 et 2023.

Cette hausse correspond certainement à la nécessité de se structurer pour faire face à la croissance de la taille des équipes dans nombre d'entreprises.

Les CDD de droit commun

Ils ne sont pas très nombreux et peuvent fluctuer d'une année sur l'autre. Les statistiques établies sur ces contrats peuvent donc être très variables. Ils concernent majoritairement des postes de non-cadre (entre 61% et 92% selon les années). Il est à noter que les stagiaires ne sont pas pris en compte dans cette typologie et donc ne font pas partie de l'étude, si la déclaration de l'entreprise indique clairement qu'il s'agit d'un stage. 396 salariés occupent un emploi en CDD en 2023, en baisse de 13% par rapport à 2022.

Les CDDU

Pour étudier les caractéristiques des salariés, nous distinguons les CDD dit d'usage des contrats de droit commun car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Le nombre de techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur a fortement progressé sur la période : de 2 670 personnes différentes déclarées en 2004 à plus de 4 000 en 2007, plus de 5 000 en 2015, plus de 7 000 en 2017 et 8 660 en 2023, en baisse de 2% par rapport à 2022.

Le nombre de CDD-U représente 83% des effectifs en 2023.

Les salariés permanents

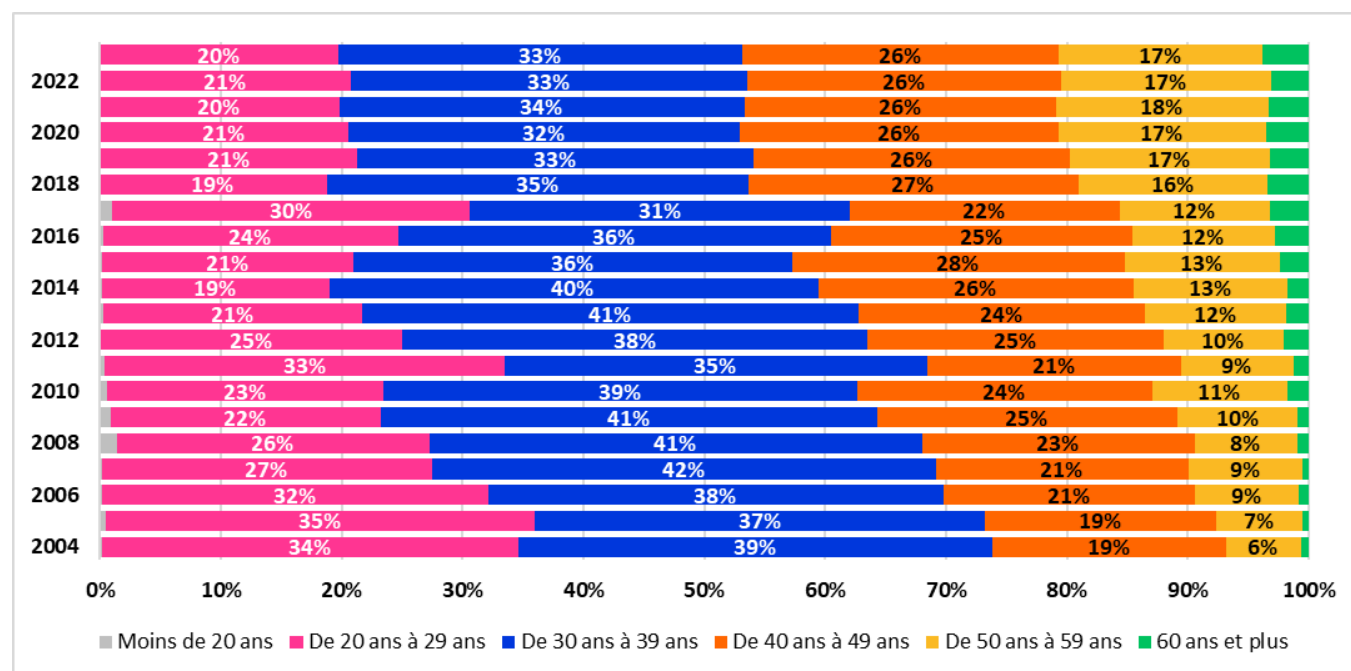
Le nombre de salariés permanents, CDI et CDD de droit commun, poursuit sa progression atteignant 1 678 personnes en 2023 (+3% par rapport à 2022). En dix ans, leur nombre a augmenté de 63%.

Données démographiques (CDI)

De jeunes salariés

Les salariés en CDI du secteur sont jeunes : chaque année observée, la part des moins de 40 ans est à minima de 53%. Toutefois, cette part des moins de 40 ans baisse avec le temps, passant de 74% en 2004 à 53% en 2023, proportion stable depuis 2018. **L'âge moyen des CDI du secteur est ainsi passé de 34,4 ans en 2004 à 39,7 ans en 2022.**

Figure 5 : Part des effectifs en CDI par tranche d'âges



Lecture : En 2023, 20% des salariés en CDI déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

Les équivalents temps plein¹ (etp)

Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activité (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, nous étudions les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

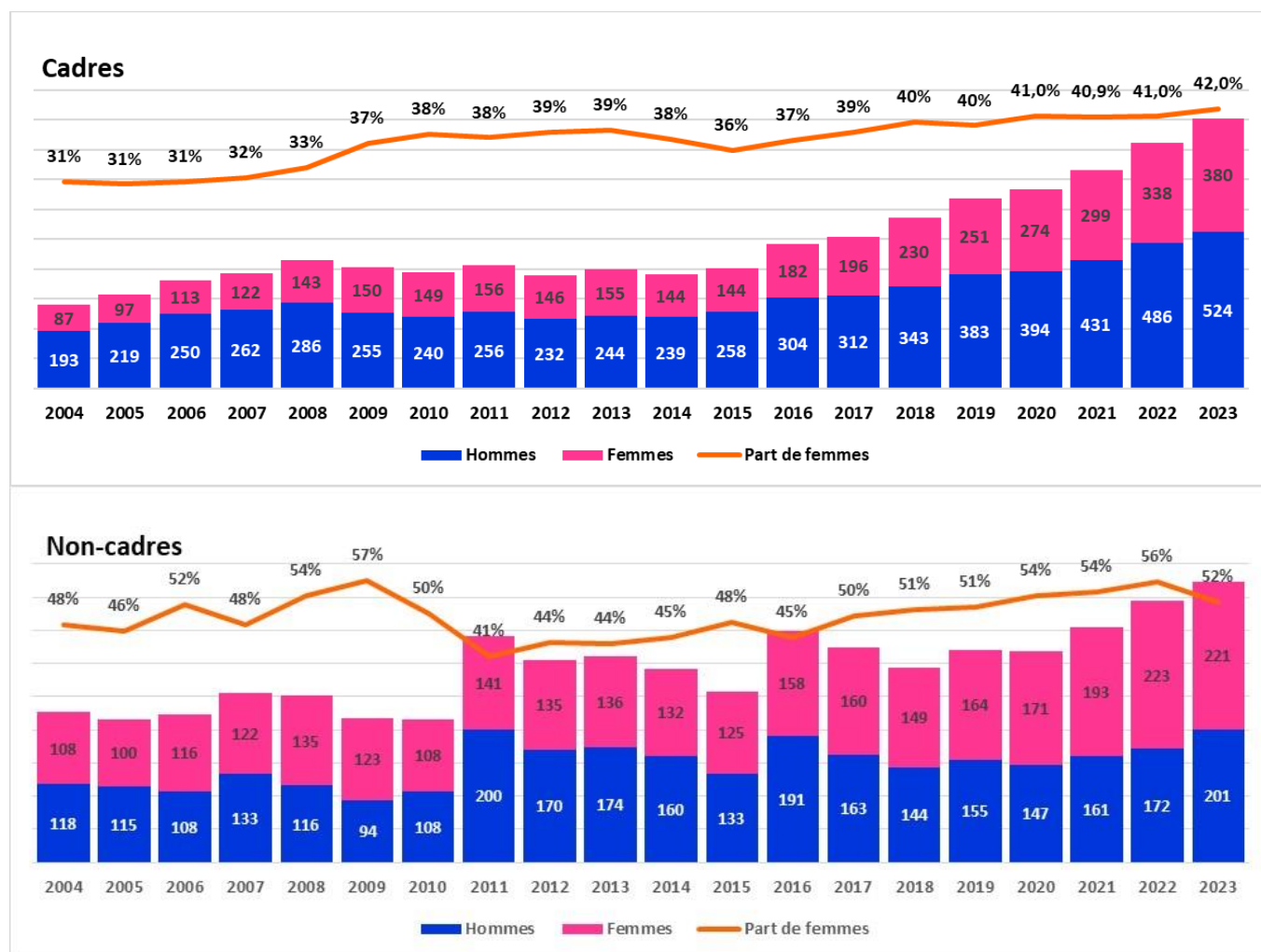
Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

¹ Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;

2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Figure 6 : Effectifs en équivalents temps plein des CDI et CDD de droit commun



Lecture : En 2023, les cadres hommes et femmes déclarés représentent l'équivalent respectivement de 524 et 380 équivalents temps plein (etp) : les femmes représentent 42% des etp cadres.

Des emplois qualifiés

Le nombre d'etp relatif à des postes de cadres ne cesse d'augmenter et correspond à plus du double des etp non-cadres en 2023 : 905 etp cadres (+10% par rapport à 2022) et 424 etp non-cadres (+8%).

Féminisation du personnel permanent

Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus représentées dans le secteur des films d'animation.

Dans les effectifs en équivalent temps plein, la part des femmes parmi les cadres est tendanciellement en augmentation, passant de 38% en 2014 à 42% en 2023, niveau le plus élevé atteint. Elles sont plus nombreuses que les hommes chez les non-cadres depuis 2018.

Les salaires bruts

Dans le secteur, en 2023, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de **77 k€ pour un cadre et de 27 k€ pour un non-cadre**. On observe en 2023 une légère baisse du salaire moyen des cadres de 2%, tandis que celui des non-cadres augmente de 4%.

Dans les postes de cadres, le salaire augmente significativement avec l'âge. Les effectifs des non-cadres (en particulier au-dessus de 40 ans) étant faibles, il n'est pas possible d'établir la même corrélation en analysant les salaires moyens de cette catégorie par âge.

Tableau 2 : Salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Postes de cadres	De 20 ans à 29 ans	35,2	35,5	35,5	36,3	40,0	38,8	33,5	35,9	36,2	38,0	34,4	36,5	38,7	39,6	39,2	39,7	38,4	39,4	41,9	44,0
	De 30 ans à 39 ans	47,2	48,9	50,6	51,5	54,2	55,0	50,9	50,6	54,0	52,7	48,7	51,4	48,4	51,6	50,0	51,2	50,5	53,3	55,1	56,2
	De 40 ans à 49 ans	54,4	58,7	59,0	62,1	63,8	69,9	69,5	69,9	71,6	70,2	63,9	67,7	66,2	75,8	69,9	74,8	73,4	74,0	77,5	79,9
	De 50 ans à 59 ans	63,4	63,3	67,4	83,7	83,2	77,5	74,0	77,6	79,4	94,0	77,1	85,8	81,4	99,2	89,2	87,6	77,7	82,8	89,6	91,4
	60 ans et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Cadres		48,6	50,7	52,5	56,1	57,9	60,8	59,0	59,5	63,1	63,4	57,3	62,4	59,7	67,9	63,9	66,4	64,0	66,3	78,2	76,5
Postes de non cadres	Moins de 20 ans	9,2	7,9	9,2	13,7	15,3	12,7	10,3	11,5	14,4	10,7	11,5	14,5	17,9	11,1	12,5	18,3	8,2	9,8	12,9	9,1
	De 20 ans à 29 ans	22,4	22,5	22,6	23,3	21,2	21,1	21,4	22,1	22,0	22,0	20,6	20,6	21,9	20,2	21,4	22,5	22,1	22,6	22,3	23,3
	De 30 ans à 39 ans	24,2	25,4	26,9	27,5	28,3	27,6	27,4	28,9	27,5	28,0	26,3	27,4	27,2	29,8	31,0	30,6	30,3	31,8	33,6	34,7
	De 40 ans à 49 ans	14,1	21,8	19,1	23,7	21,6	19,9	20,7	24,5	25,1	26,6	26,4	28,2	27,0	31,0	31,6	32,9	29,5	30,2	34,2	34,3
	De 50 ans à 59 ans	19,3	19,8	18,9	16,9	17,1	19,4	21,0	24,3	22,2	19,8	18,8	19,4	21,2	21,4	27,2	24,9	22,5	26,4	26,1	30,3
60 ans et plus		ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Non cadres		21,8	23,1	23,0	24,0	23,1	22,6	22,7	24,2	24,2	24,3	23,3	24,0	24,4	23,8	24,6	25,0	24,2	25,0	25,9	27,0

Lecture : En 2023, le salaire brut moyen d'un cadre de 30 à 39 ans en équivalent temps plein est de 56,2 k€ annuel.

NB : les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour déterminer un salaire moyen significatif.

Les salariés en CDD d'usage

Dans cette partie, nous étudions les techniciens en CDDU qui représentent 83% des effectifs du secteur en 2023.

Données démographiques

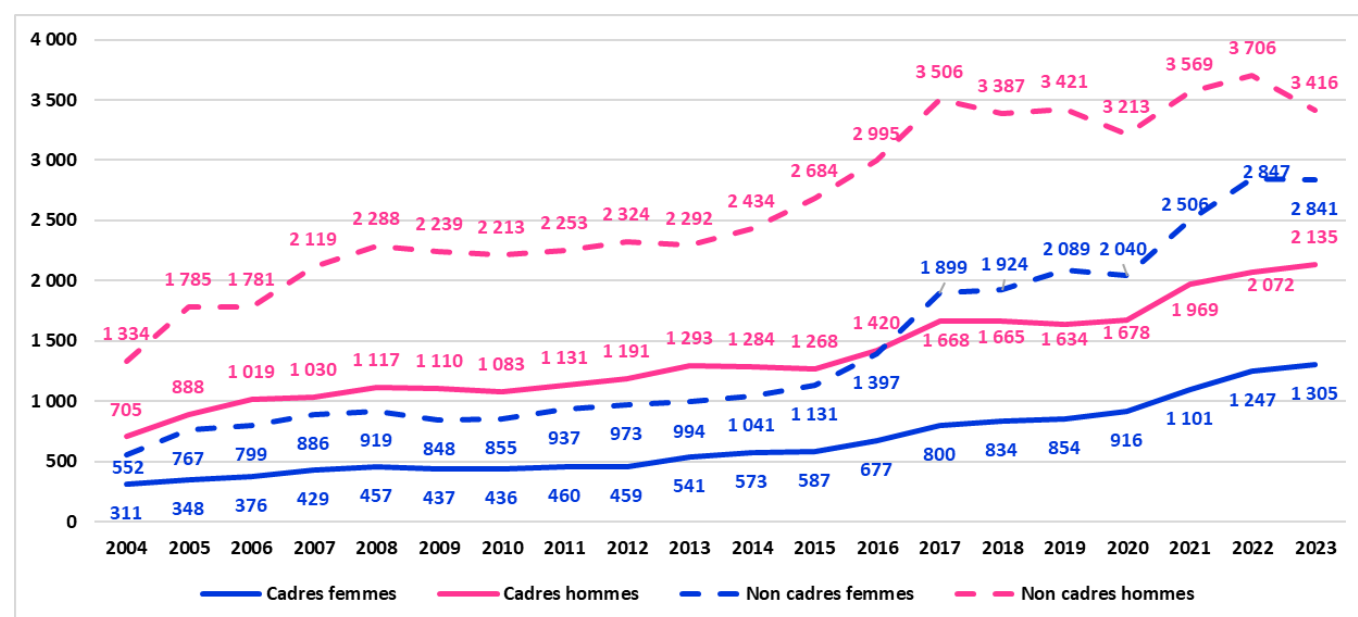
Evolution de ces effectifs

8 663 personnes ont été déclarées en CDD d'usage en 2023, ce qui représente une légère baisse de 2% par rapport au nombre de personnes déclarées en 2022. En dix ans, leur nombre a progressé de 81%.

La féminisation continue parmi les CDD d'usage

La proportion de femmes chez les CDD d'usage augmente régulièrement depuis 2004 : celles-ci représentaient 31% des effectifs cadres et 29% des effectifs non-cadres en 2004 et elles représentent 38% des effectifs cadres et 45% des effectifs non-cadres en 2023. Nous notons qu'en 2023, le taux de représentativité des femmes chez les cadres en CDDU est au même niveau qu'en 2022.

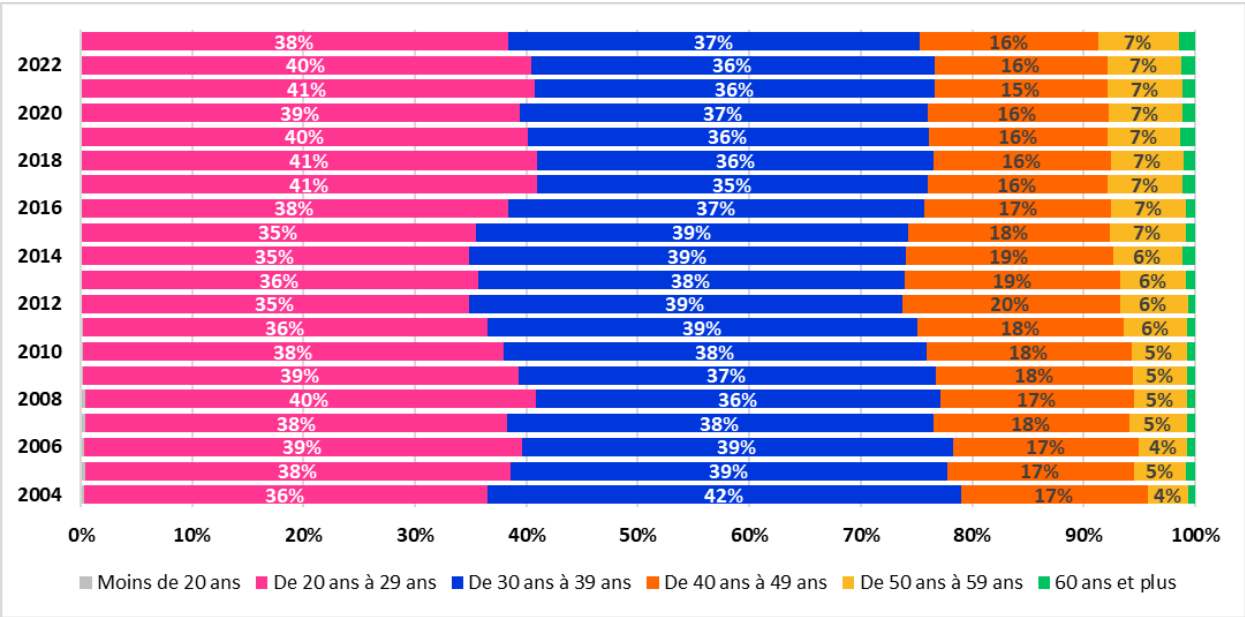
Figure 7: Effectifs techniciens en CDDU par genre



Lecture : En 2023, on dénombre 2 135 hommes et 1 305 femmes cadres techniciens en CDDU.

Les techniciens en CDDU de la production de films d'animation **sont très jeunes, 75% ont moins de 40 ans en 2023**. La répartition des tranches d'âges des CDDU est stable ces dernières années et elle évolue moins dans le temps que les tranches d'âge des CDI. La tranche d'âge des 20 ans à 29 ans est la plus représentée sur toute notre période d'observation, même si en 2023 elle a légèrement reculé :

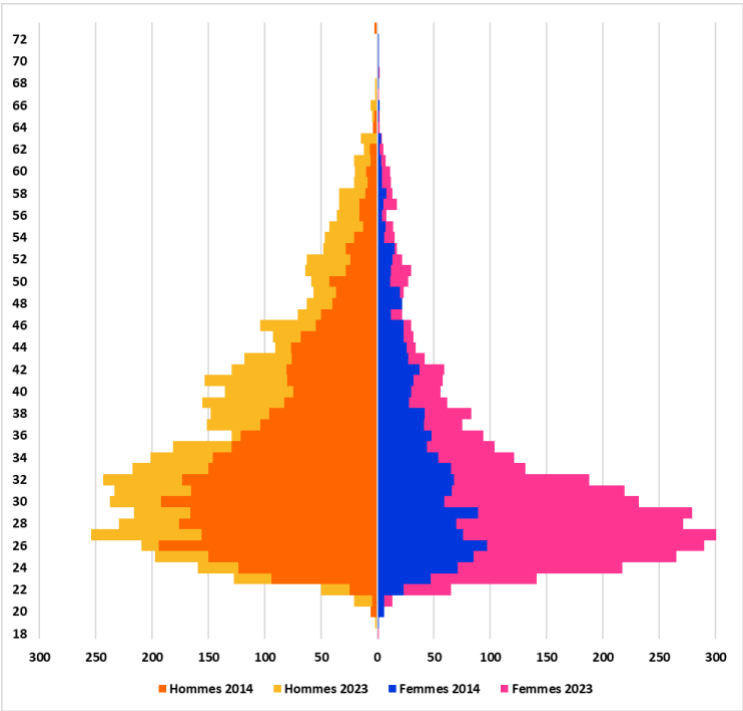
Figure 8 : Part des effectifs en CDDU par tranche d'âges



Lecture : En 2023, 38% des salariés en CDDU déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

Sur la pyramide des âges ci-contre, on observe qu'entre 2013 et 2022, **les effectifs féminins ont particulièrement progressé** : le nombre de techniciens dans le secteur est passé de près de 3 200 en 2013 à près de 5 100 en 2022 (+60%) et le nombre de techniciennes a plus que doublé, passant de 1 370 à 3 650 (+167%).

Figure 9 : Pyramide des âges des CDDU techniciens déclarés en 2014 et en 2023 dans le secteur



Nombre d'heures

9,6 millions d'heures ont été déclarées en 2023 par les entreprises du secteur, soit -6% par rapport à 2022.

Comme pour les effectifs et la masse salariale, cette évolution n'est pas la même selon les contrats. Le nombre d'heures des CDI a continué d'augmenter en 2023 de 13%, tandis que celui des CDDU a baissé de 10%.

Nous notons également que par rapport à 2022, chaque personne en CDI travaille en moyenne 5% de plus et celles en CDDU travaillent 8% de moins.

Tableau 3 : Nombre d'heures (en milliers) et nombre d'heures moyen déclarées par personne

	Nombre d'heures (en milliers)							Nombre d'heures moyen par personne						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2022
CDI	1 238	1 405	1 453	1 602	1 808	2 035	13%	1 472	1 468	1 497	1 492	1 471	1 545	5%
CDD de droit commun	255	268	232	274	299	279	-6%	637	716	619	670	660	706	7%
CDDU	5 655	5 863	5 746	7 158	8 118	7 279	-10%	798	803	811	871	917	840	-8%
Total	7 149	7 537	7 431	9 034	10 225	9 593	-6%	877	890	897	952	992	932	-6%

Lecture : En 2023, 7,279 millions d'heures ont été déclarées pour les CDDU. Et le nombre moyen d'heures déclarées pour un CDDU sur l'année 2023 est de 840 heures.

Ce sont surtout pour les CDDU qui réalisent le volume d'heures annuel le plus important que le recul est le plus marqué. Ils sont 24% de moins en 2023 par rapport à l'année précédente (1378 salariés vs 1802) à avoir travaillés plus de 1500 heures et 9% de moins (2078 salariés vs 2279) à avoir travaillés entre 1 000 et 1 500 heures.

Figure 10 : Effectifs CDDU et répartition par volume d'heures travaillées annuellement dans le secteur de 2019 à 2023



Lecture : En 2023, 2 078 personnes en CDDU ont travaillé entre 1 000 et 1 500 heures dans le secteur.

Profil détaillé des CDDU du secteur

Mobilité des CDDU dans le secteur

Le secteur de l’animation est un secteur particulier pour les techniciens en CDD d’usage car, contrairement à d’autres secteurs, **la longueur des projets entraîne une stabilité des équipes au sein de entreprises. 76% des salariés en CDDU n’ont travaillé que chez un seul employeur en 2023.** Le nombre moyen d’employeurs par technicien sur l’année est stable sur la période en restant toujours proche de 1,3.

Tableau 4 : Répartition des CDDU techniciens par nombre d’employeurs dans le secteur et nombre moyen d’employeurs sur l’année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1	80%	83%	75%	78%	77%	78%	78%	70%	76%	77%	77%	77%	77%	75%	76%	77%	74%	77%	75%	76%
2	16%	13%	19%	17%	18%	17%	17%	24%	19%	17%	18%	17%	17%	18%	18%	17%	20%	18%	19%	19%
3 ou plus	4%	4%	5%	6%	6%	5%	5%	6%	5%	6%	5%	6%	6%	6%	6%	6%	5%	5%	6%	5%
Nombre moyen d'employeurs	1,25	1,22	1,31	1,30	1,30	1,28	1,28	1,37	1,31	1,31	1,30	1,31	1,31	1,33	1,32	1,31	1,33	1,30	1,33	1,31

Lecture : En 2023, parmi les personnes déclarées au moins une fois en CDDU, 76% n’ont travaillé que pour un seul employeur. Et la moyenne du nombre d’employeurs sur l’année par technicien est de 1,31.

Les primo-entrants dans le secteur

Les primo-entrants de l'année N correspondent aux personnes n'ayant **jamais** été déclarées par une des entreprises du secteur sur la période de 2004 à l'année N-1 mais étant déclarées sur l'année N.

En 10 ans, de 2014 à 2023, plus de **15 400 personnes différentes** sont entrées pour la première fois dans le secteur en CDDU.

Le nombre de primo-entrants a fortement baissé en 2023, de 26% par rapport à 2022. C'est la baisse la plus importante depuis la crise sanitaire de 2020 qui avait certainement différé l'entrée sur le marché du travail d'un certain nombre de primo-entrants. Hormis cette année particulière, il faut remonter à 2009 pour enregistrer une telle baisse du nombre de primo-entrants d'une année sur l'autre.

Tableau 5 : Effectifs des primo-entrants par type de contrat et par genre

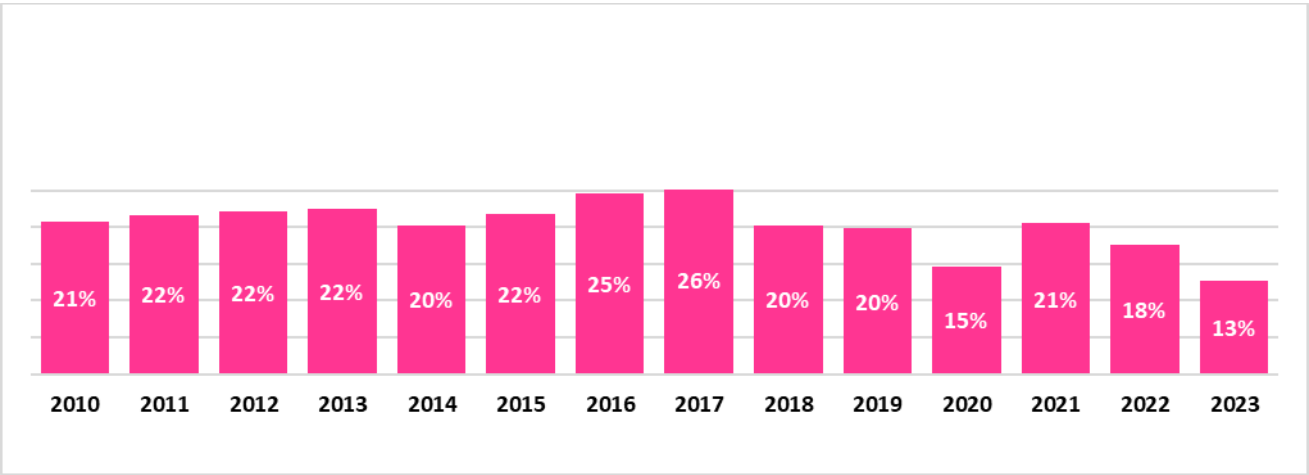
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CDI femmes	68	71	45	55	30	23	61	45	38	27	43	60	103	38	71	35	55	75	69
CDI hommes	63	78	64	82	28	42	144	44	64	39	42	64	114	50	58	41	48	59	60
Total CDI	131	149	109	137	58	65	205	89	102	66	85	124	217	88	129	76	103	134	129
CDD femmes	46	52	69	72	70	62	61	64	51	32	46	76	76	109	83	82	117	116	85
CDD hommes	54	50	69	68	45	79	58	59	98	50	44	96	68	89	69	85	74	101	75
Total CDD	100	102	138	140	115	141	119	123	149	82	90	172	144	198	152	167	191	217	160
CDDU femmes	468	378	370	349	271	252	306	298	338	308	366	544	721	576	583	464	741	721	539
CDDU hommes	1 130	821	912	919	645	585	599	647	653	599	706	862	1 020	773	798	512	877	771	535
Total CDDU	1 598	1 199	1 282	1 268	916	837	905	945	991	907	1 072	1 406	1 741	1 349	1 381	976	1 618	1 492	1 074
total de salariés primo-entrants (1)	1 799	1 419	1 516	1 536	1 083	1 021	1 220	1 142	1 223	1 039	1 235	1 648	2 053	1 599	1 630	1 211	1 880	1 812	1 346
Evolution		-21%	7%	1%	-29%	-6%	19%	-6%	7%	-15%	19%	33%	25%	-22%	2%	-26%	55%	-4%	-26%

(1) effectif dédoublonné = une personne déclarée sur plusieurs types de contrats n'est comptée qu'une seule fois

Lecture : En 2023, 535 hommes déclarés dans le secteur avec au moins une période en CDD d'usage ne l'avaient jamais été, quel que soit le type de contrat, entre 2004 et 2022.

La part des primo-entrants dans les effectifs globaux est de 13% en 2023, soit le niveau le plus faible de ces dix dernières années.

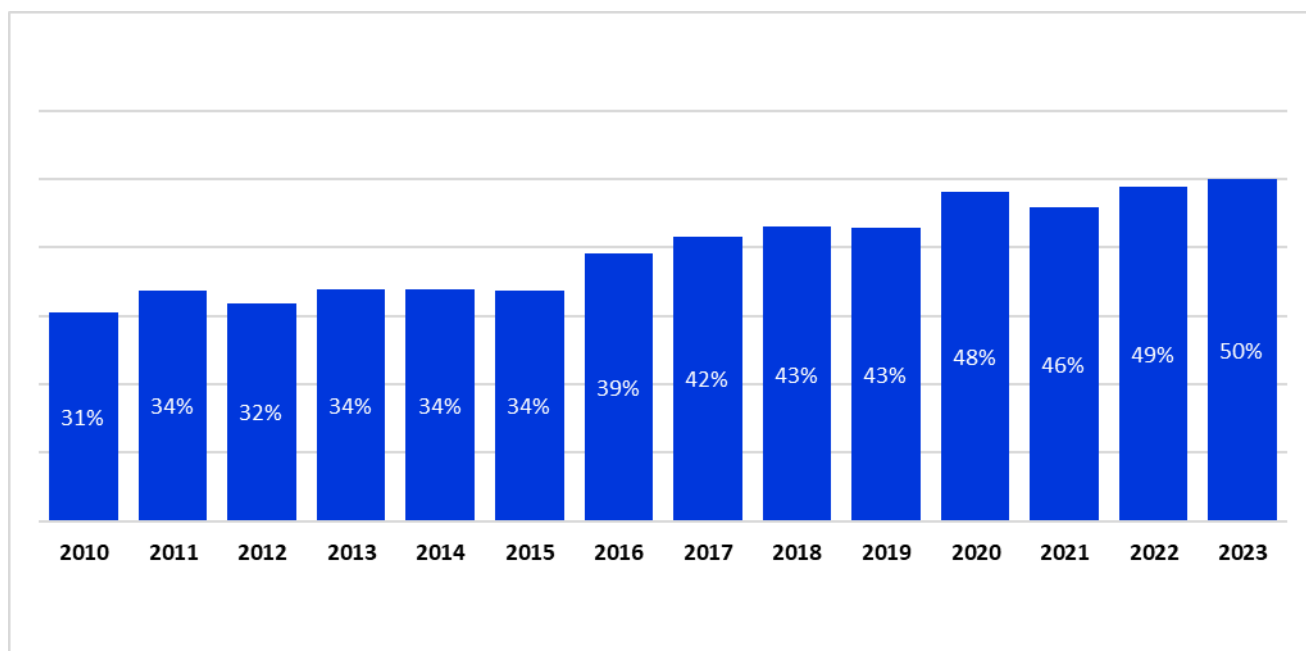
Figure 11 : Part de primo-entrants parmi les effectifs globaux



Lecture : En 2023, 13% des personnes déclarées dans le secteur l'étaient pour la première fois.

La part de femmes parmi les primo-entrants en CDDU est en constante augmentation depuis 2010, passant de 31% en 2010 à 50% en 2023. C'est la première fois que la parité est atteinte.

Figure 12 : Part des femmes dans les effectifs CDDU primo-entrants



Lecture : En 2023, 50% des primo-entrants étaient des femmes, contre 34% en 2013

Les métiers de l'animation

Les libellés d'emploi sont déclarés dans les déclarations sociales nominatives (DSN) brutes.

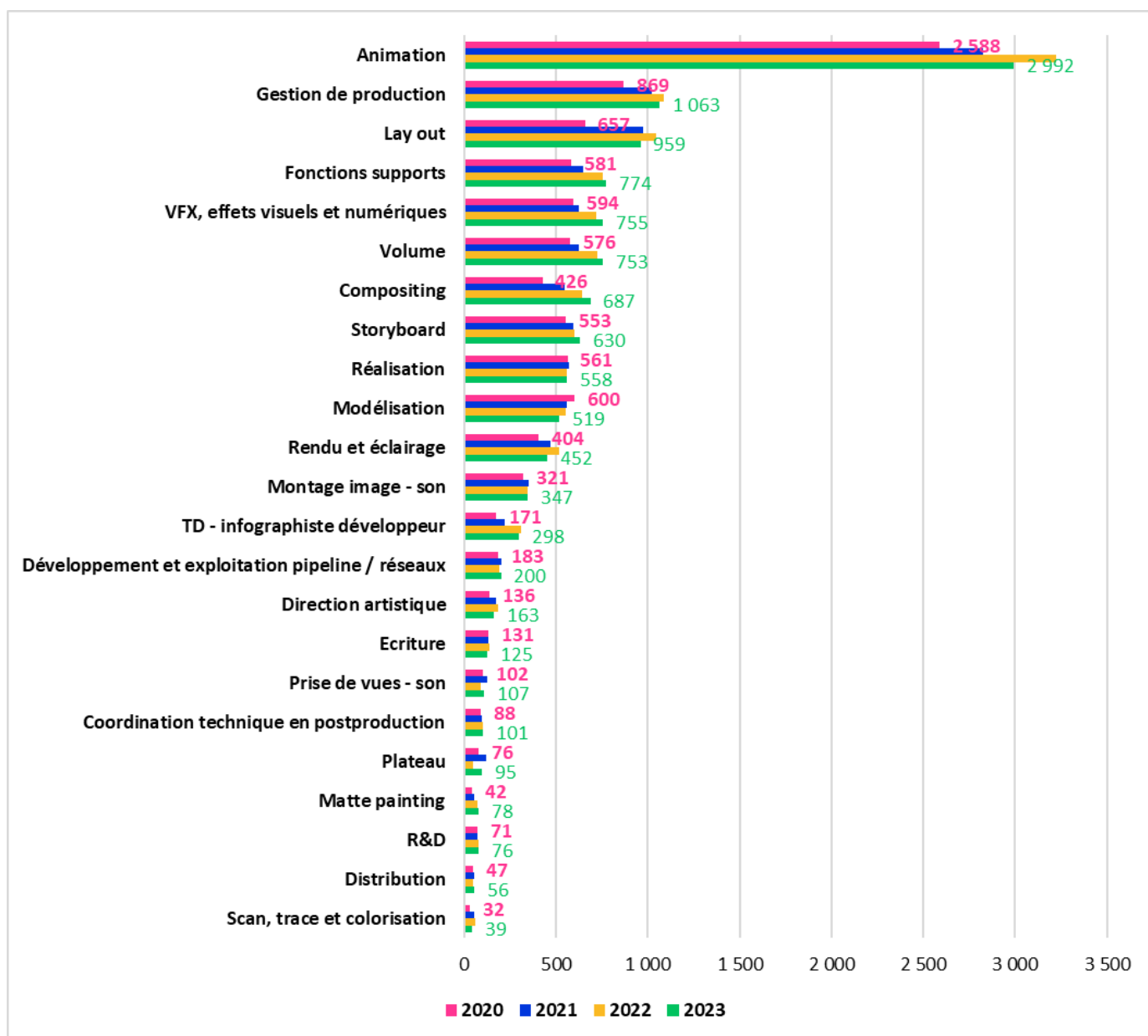
A noter que, dans la DSN, le libellé d'emploi est un champ de saisie libre.

La nomenclature des familles de métiers a été établie par le comité de pilotage de l'étude « Besoins en compétences » et la CPNEF de l'audiovisuel.

L'ensemble des métiers déclarés ont pu être affectés à une famille. A noter que certains métiers connus du secteur de l'animation comme les métiers du rigging et du build ou les métiers du dessin, n'ont pu être définis de façon dissociée par manque d'effectifs déclarés avec ce niveau de détail. Les personnes ont en effet dû être déclarées par les employeurs sous un libellé plus agrégé.

En 2023, on observe une baisse des effectifs dans les métiers qui emploient le plus de personnes (animation, production et lay out). On observe une augmentation des effectifs dans les métiers fonctions support, des VFX, du volume, du compositing, du storyboard et de la réalisation.

Figure 13 : Effectifs 2020 à 2023 en nombre de personnes par famille de métiers

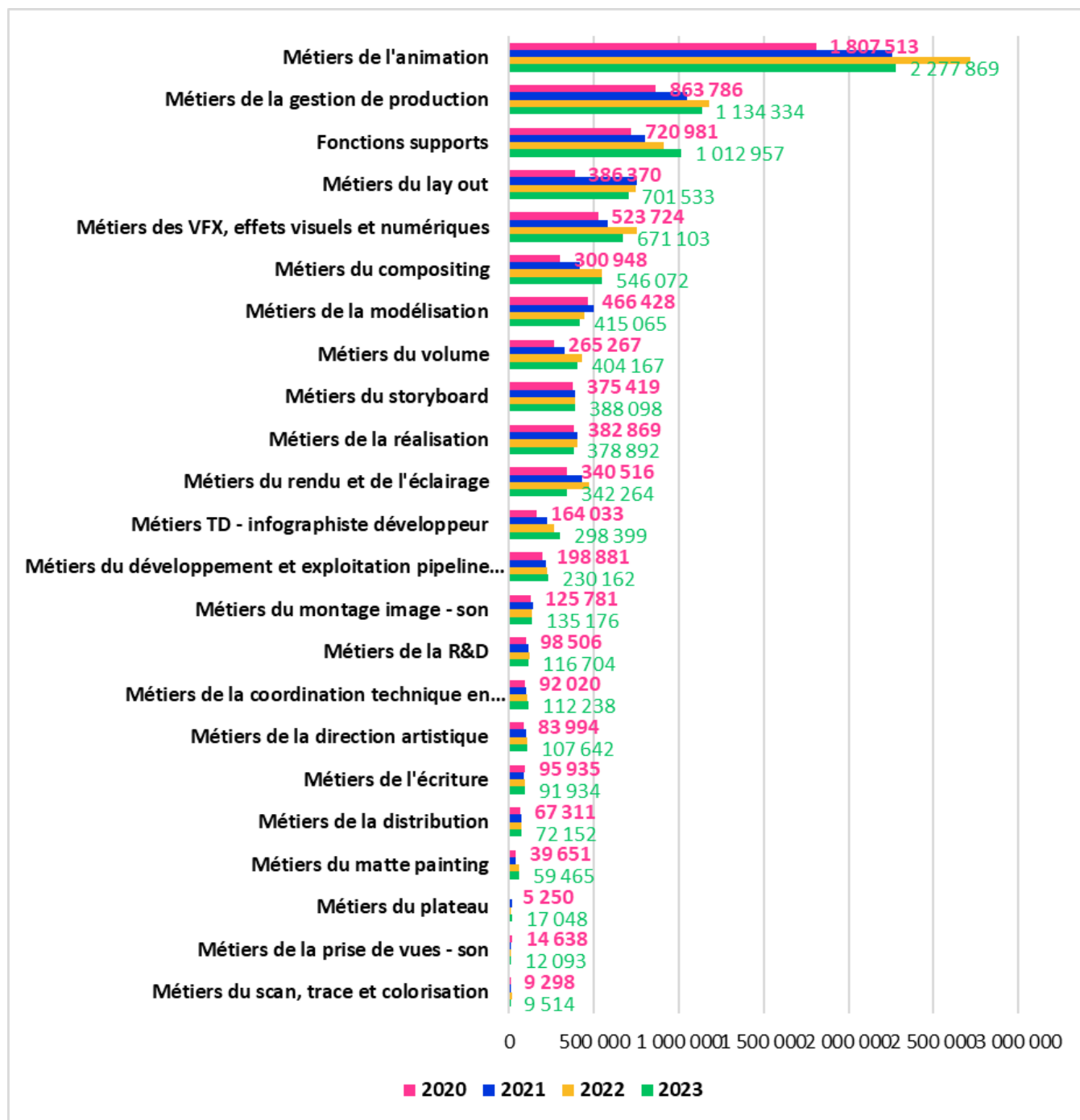


Lecture : En 2020, 561 personnes différentes ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 558 en 2023.

De même que pour les effectifs, le nombre d'heures a baissé en 2022.

Les métiers les plus impactés sont les métiers de l'animation (-16%), des VFX (-11%), de la modélisation (-7%) et du lay out (-6%).

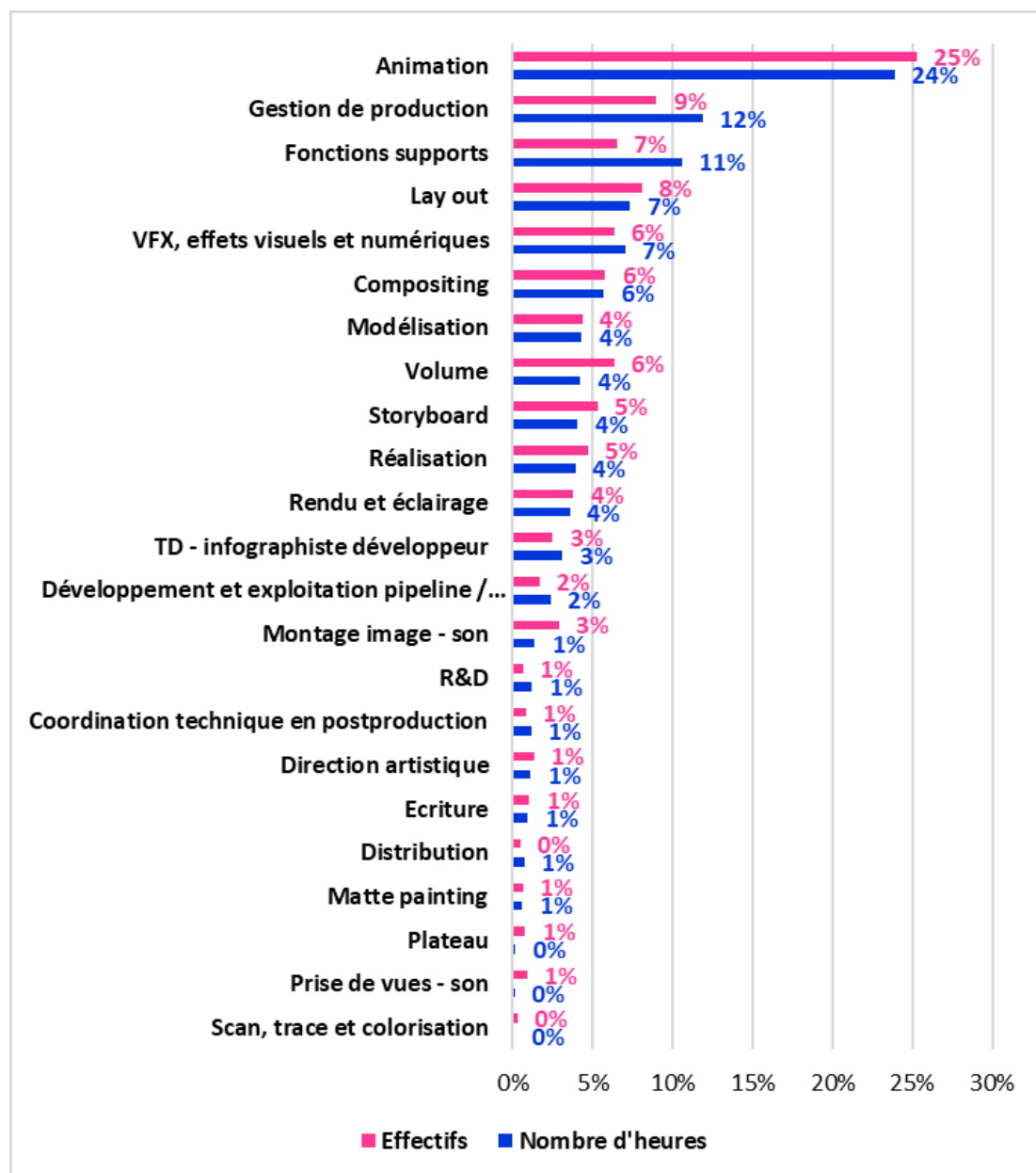
Figure 14 : Nombre d'heures de 2020 à 2023 déclarées par famille de métiers



Lecture : En 2023, 378,8 milliers d'heures ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 382,8 en 2020.

En pourcentage, les métiers de l'animation représentent 25% des effectifs et 24% du nombre d'heures déclarées. Ils sont suivis par les métiers de la gestion de production avec 9% des effectifs et 12% du nombre d'heures déclarées.

Figure 15 : Répartition des effectifs et des heures déclarés en 2023 par famille de métiers



Lecture : En 2023, 5% des effectifs et 4% des heures déclarés sont relatifs à un métier de la famille du storyboard.

Les femmes dans l'animation

Depuis 2005, la part des femmes, quel que soit le type de contrat, augmente sur tous les indicateurs : effectifs, nombre d'heures, et masse salariale.

Tableau 6 : Evolution de la part des femmes dans les effectifs, dans l'activité en nombre d'heures et en masse salariale

	Part relative au travail des femmes							
	2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023
Effectifs	32%	31%	32%	38%	39%	41%	43%	44%
Nombre d'heures	ND	ND	ND	37%	39%	40%	41%	43%
Masse salariale	28%	29%	30%	34%	36%	37%	39%	40%

Lecture : En 2019, 38% des effectifs globaux du secteur étaient des effectifs féminins, 44% en 2023.

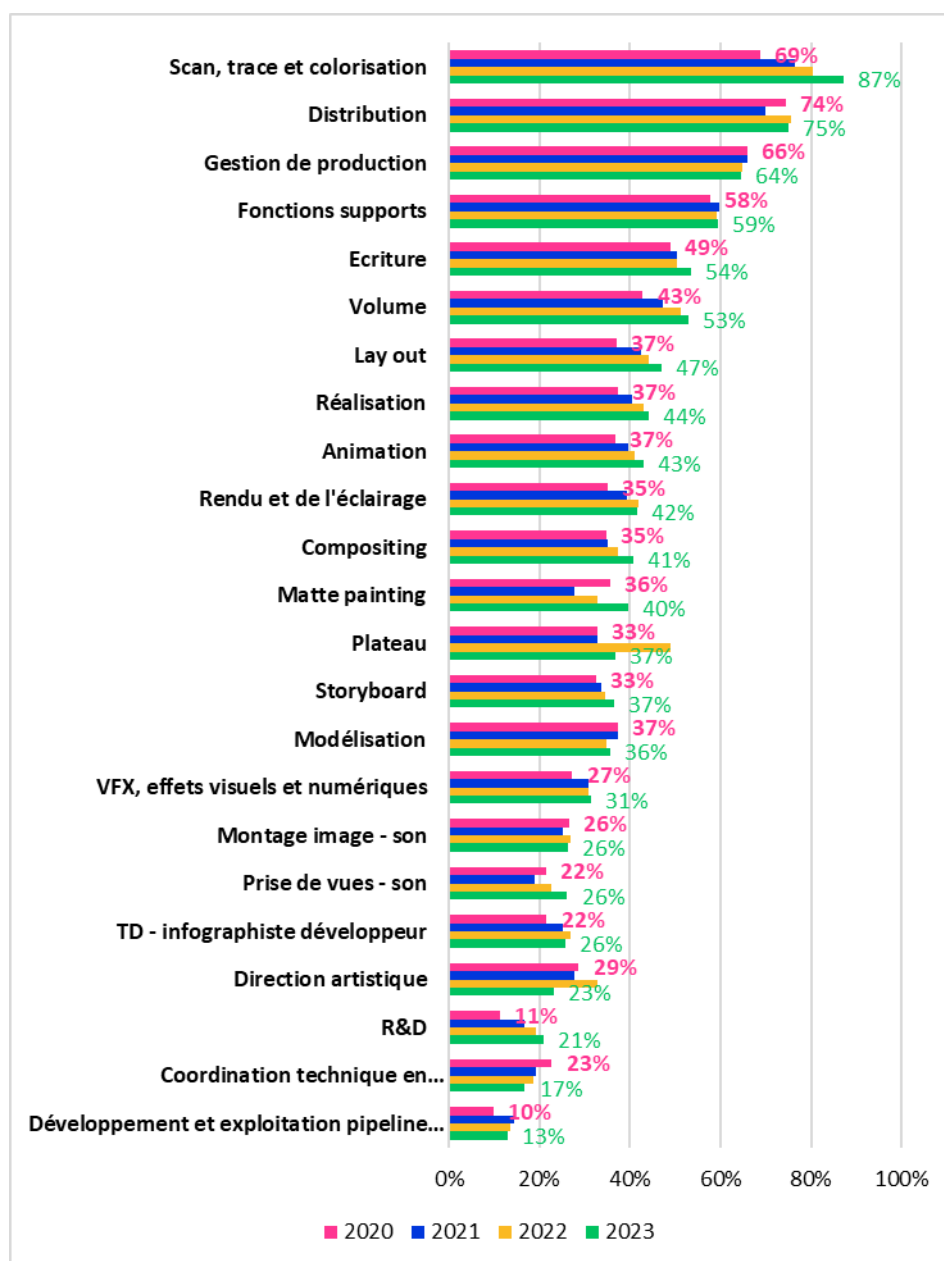
On observe que la progression de la féminisation dans le secteur de la production de films d'animation s'est accélérée à partir de 2016.

Les femmes sont d'autant plus présentes dans les métiers de début et de fin de projet : en 2023, elles sont 75% dans les métiers de la distribution et 64% dans les métiers de la gestion de production. 59% des fonctions supports sont aussi exercées par des femmes.

Les femmes représentent 43% des effectifs de l'animation (la catégorie la plus importante) en 2023 contre 37% en 2019.

44% des effectifs employés dans la réalisation des œuvres sont des femmes (contre 37% en 2020). La part des femmes dans la fonction story-board est plus limitée à 37% mais progresse année après année (33% en 2020).

Figure 16 : Répartition des effectifs féminins (en %) dans chacune des familles de métiers et évolution entre 2020 et 2023



***Lecture :** La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 37% en 2020 à 44% en 2023.*

Données régionales

Le secteur se développe fortement en tendance. Mais **qu'en est-il de cette croissance sur le territoire ?**

Entre 2014 et 2023, le secteur compte **72 établissements de plus** : 149 établissements étaient recensés sur le territoire en 2014 et 221 en 2023 (pour 202 entreprises, voir page 12).

Est compté comme établissement, la présence de l'entreprise dans un département.

Dans le détail, le secteur n'est pas représenté sur l'ensemble du territoire et **la concentration est très forte à Paris** et plus généralement en Ile-de-France, mais **on observe également un développement en régions** :

- globalement le poids des régions hors IDF en termes de masse salariale augmente, passant de 20% en 2014 à 25% en 2023,
- l'Ile-de-France concentrait 80% de la masse salariale en 2014, contre 75% en 2023,
- la Charente est un département avec un poids grandissant dans le secteur, représentant 7% de la masse salariale en 2014, contre 10% en 2023. En dix ans, la masse salariale du secteur sur le département a plus que triplé passant de 7,5 M€ à 27,4 M€.
- Parmi les 8 départements qui ont le plus d'activité en 2022, seuls la Charente et la Haute-Garonne ont une masse salariale qui continue d'augmenter en 2023 (de respectivement 11% et 31%).

Tableau 7 : Evolution du top 8 des régions et top 6 des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur en 2019, 2022 et 2023 (indicateurs sur le nombre d'établissements, les effectifs et la masse salariale en M€)

2019				2022				2023			
Région	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Région	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Région	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)
Ile-de-France	116	5 912	149,9	Ile-de-France	122	6 800	207,9	Ile-de-France	124	6 785	203,1
Nouvelle-Aquitaine	28	1 077	17,3	Nouvelle-Aquitaine	31	1 645	28,2	Nouvelle-Aquitaine	32	1 591	29,6
Occitanie	8	618	11,6	Auvergne-Rhône-Alpes	22	1 028	15,7	Auvergne-Rhône-Alpes	22	860	13,1
Auvergne-Rhône-Alpes	19	646	7,7	Occitanie	9	596	11,8	Occitanie	9	612	11,3
Hauts-de-France	9	273	3,5	Hauts-de-France	11	478	7,4	Hauts-de-France	13	396	5,6
Bretagne	5	211	1,5	Prov.-Alpes-Côte d'Azur	6	240	2,5	Prov.-Alpes-Côte d'Azur	9	264	4,4
Outre-Mer	3	87	ss	Bretagne	4	165	1,9	Outre-Mer	2	138	ss
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	2	65	ss	Outre Mer	2	109	ss	Bretagne	5	178	2,0

2019				2022				2023			
Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale (M€)
Paris	96	5 400	136,6	Paris	100	6 095	187,5	Paris	99	6 034	183,5
Charente	24	1 013	16,9	Charente	28	1 430	24,6	Charente	28	1 419	27,4
Hérault	4	393	8,2	Drôme	12	700	10,9	Seine St Denis	8	626	10,2
Hauts de Seine	11	287	7,1	Seine St Denis	8	671	10,2	Haute-Garonne	4	402	7,3
Seine St Denis	7	364	4,6	Hauts de Seine	10	351	7,5	Hauts de Seine	11	305	6,7
Drôme	11	421	4,5	Nord	11	478	7,4	Drôme	12	511	6,5

Lecture : En 2023 en Occitanie, 9 établissements ont déclaré une activité dans le secteur, représentant 612 personnes différentes et 11,3 M€ de masse salariale.

En 2023 en Charente, 28 établissements ont déclaré une activité dans le secteur, représentant 1 419 personnes différentes et 27,4 M€ de masse salariale.

ss : secret statistique pour la masse salariale relative à 3 établissements ou moins.

Annexe 1 : périmètre de l'étude

Pour être au plus près de l'activité du secteur, le périmètre est revu chaque année.

Raison Sociale	Ville	Remarques
12 24 FILMS	LYON	
2 4 7 FILMS	PARIS	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
2 MINUTES	ANGOULEME	
2 MINUTES	PARIS	
2 MINUTES ANIMATION	ANGOULEME	
2 MINUTES REUNION	LE PORT	
2 MINUTES STUDIO	PARIS	
2D 3D ANIMATIONS	ANGOULEME	
2DHD	BEZIERS	
2DHD	LE SOLER	
3 0 STUDIO	ANGOULEME	
3 0 STUDIO	PARIS	
4 21 PRODUCTIONS	PARIS	
ACTION SYNTHESE	MARSEILLE	
AKAMI	PARIS	
ALUMA PRODUCTIONS	LILLE	
AM STRAM GRAM	MEUDON	
AMOPIX	STRASBOURG	
AMUSE	PARIS	
ANDARTA PICTURES	BOURG LES VALENCE	
ANDARTA PICTURES	MARSEILLE	
ANIMAJ	PARIS	
ANIMALPS PRODUCTIONS	ANNECY	
ANKAMA ANIMATIONS	PARIS	
ANKAMA ANIMATIONS	ROUBAIX	Le personnel permanent n'est intégré qu'à partir de 2011.
ANKAMA MOVIES	ROUBAIX	
ANTEFILMS PRODUCTION	PARIS	
ANTEFILMS STUDIO	ANGOULEME	
ATLANTIZ PARK	GUJAN MESTRAS	
ATTITUDE STUDIO	BOBIGNY	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	PARIS	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	CLERMONT FERRAND	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	PARIS	
BANJO STUDIO	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	MONTRouGE	
BEAUX ET BIEN HABILLES	LILLE	
BELOKAN PRODUCTIONS	PARIS	
BIBO FILMS	NICE	
BIG COMPANY	LYON	
BLUE SPIRIT	PARIS	
BLUE SPIRIT LAB	ANGOULEME	

BLUE SPIRIT LAB	PARIS	
BLUE SPIRIT PRODUCTIONS	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	ANGOULEME	
BLUE SPIRIT STUDIO	PARIS	
BOBBY PROD	BRUNOY	
BOBBYPILLS	MONTREUIL	
BRUNCH STUDIO	PARIS	
BUF COMPAGNIE	NANTES	
BUF COMPAGNIE	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2017.
BULLES DE COM	FONTENAY AUX ROSES	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
CARIBARA ANIMATION	ANGOULEME	
CARIBARA ANIMATION	PARIS	
CARIBARA ANNECY	CRAN GEVRIER	
CHROMATIK	MARSEILLE	
CIEL DE PARIS PRODUCTIONS	PARIS	Est exclu du périmètre le film Macadam Pop Corn.
CIELO FILMS	MEYLAN	
CIRCUS	PARIS	
COMPTOIR ANGOUMOISIN D ANIMATION	ANGOULEME	
CORTEX PRODUCTIONS	ANGOULEME	
COSMIC PRODUCTION	PARIS	
COTTONWOOD MEDIA	PARIS	
CREATIVE TOUCH STUDIOS	VALENCIENNES	
CROSS RIVERS PRODUCTIONS	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	PARIS	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	PARIS	
CYBER GROUP EUROPE	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	ROUBAIX	
DADA! ANIMATION	PARIS	
DANDELOOO	PARIS	
DARGAUD MEDIA	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018. Est exclu du périmètre le film C'est comme ça.
DEF2SHOOT	MONTRouGE	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	MONTRouGE	
DIGITAL BANANA STUDIO	PARIS	
DONCVOILA PRODUCTIONS	PARIS	
DOUBLE METRE ANIMATION	QUIMPER	
DSTM	ANGOULEME	
DUETTO	CARPENTRAS	
DUPUIS AUDIOVISUEL	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui est dans le champ.
DUPUIS EDITION AUDIOVISUEL	PARIS	
DURAN	NANTERRE	
DWARF ANIMATION STUDIO	PEROLS	
DWARF ENTERTAINMENT	PEROLS	
EASY PEASY ENTERTAINMENT	PARIS	
EBB PRODUCTIONS	PARIS	

EDDY CINEMA	PARIS	
ELLIPSANIME	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	PARIS	
ELLIPSE STUDIO	ANGOULEME	
ELLIPSE STUDIO	PARIS	
EURO VISUAL	PARIS	
EUROPA CORP	PARIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3
EUROPA CORP	SAINT DENIS	
EXECUTIVE TOON SERVICES	PARIS	
FANTABULOUS	PARIS	
FAT BIRD ANIMATION STUDIO	ANGERS	
FOLIASCOPE	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE	VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	VALENCE	
FOLIVARI	MONTRouGE	
FOLIVARI	PARIS	Est exclu du périmètre le film Les malheurs de Sophie et Ma famille et le Loup.
FORGE ANIMATION	AIX EN PROVENCE	
FORTICHE ANIMATION	MONTPELLIER	
FORTICHE PRODUCTION	PARIS	
FOST	ANGOULEME	
FOST	MONTRouGE	
FOST	PARIS	
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	MONTREUIL	
FROG BOX	PARIS	
FUTURIKON	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récréée.
FUTURIKON FILMS	PARIS	
FUTURIKON PRODUCTIONS	ANGOULEME	
FUTURIKON PRODUCTIONS	PARIS	
FUTURIKON SPV	PARIS	
GAO SHAN PICTURES	ST PAUL (La Réunion)	
GAUMONT ANIMATION	ANGOULEME	
GAUMONT ANIMATION	NEUILLY SUR SEINE	
GAUMONT ANIMATION	PARIS	
GAUMONT PRODUCTION ANIMATION	NEUILLY SUR SEINE	
GAUMONT PRODUCTION ANIMATION	PARIS	
GEDEON PROGRAMMES	PARIS	
GENAO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
GO N INTERNATIONAL	PARIS	
GO N PRODUCTIONS	PARIS	
GOBI STUDIO	MARSEILLE	
GOLEM&LINEA	ANGOULEME	

HARI	PARIS	
HARI INTERNATIONAL	PARIS	
HARI STUDIOS	ANGOULEME	
HARI STUDIOS	PARIS	
HARI TECHNOLOGY	PARIS	
HARRIET PRODUCTIONS	PARIS	
HAVE A NICE DAY FILMS	LILLE	
HAVE A NICE DAY STUDIO	LILLE	
HEROLD FAMILY	PARIS	
I CAN FLY	BEGLES	
I CAN FLY LIMITED	PARIS	
IKKI FILMS	TOURS	
ILLUMINATION STUDIOS PARIS	PARIS	
IN EFECTO	PARIS	Le personnel permanent cotise à Audiens en retraite complémentaire depuis 2016.
INTHEBOX	ANNECY	
IP4U	VALENCIENNES	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
JE SUIS BIEN CONTENT	MONTREUIL	
JE SUIS BIEN CONTENT	PARIS	
JPL FILMS	RENNES	
JUFOX	PARIS	
JULIANNE FILMS	ROMANS SUR ISERES	
JUNGLER	SAINT DENIS	
JUST KIDS	PARIS	
KARLAB	MONTPELLIER	
KAZOO ANIMATION	TOURCOING	
KING SIZE FX	PARIS	
L INCROYABLE STUDIO	NANTES	
LA CABANE PRODUCTIONS	PARIS	
LA CHOUETTE COMPAGNIE	MONTREUIL	
LA FABRIQUE PRODUCTION	ST LAURENT LE MINIER	
LA FACTORIE	LILLE	
LA FACTORIE	PARIS	
LA MAISON	PARIS	
LA STATION ANIMATION	ARLES	
LA STATION ANIMATION	PARIS	
LABEL ANIM	PARIS	
LAIDAK FILMS	DIEULEFIT	
LE STUDIO	MARSEILLE	
LE STUDIO PERSONNE N EST PARFAIT	RENNES	
LES AFFRANCHIS	TOULOUSE	
LES ARMATEURS	PARIS	
LES ASTRONAUTES	BOURG LES VALENCE	
LES ASTRONAUTES STUDIO	BOURG LES VALENCE	
LES CARTOONEURS ASSOCIES	PARIS 19	
LES FEES SPECIALES	MONTPELLIER	
LES FILMS A CARREAUX	CREST	

LES FILMS D ICI	PARIS	
LES FILMS DE L ARLEQUIN	PARIS	
LES FILMS DE LA PERRINE	PARIS	
LES FILMS DU NORD	LILLE	
LES FILMS DU POISSON ROUGE	ANGOULEME	
LES INDISCRETS	ANNECY	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	RENNES	
LES STUDIOS TEX	PARIS	
LES TROIS OURS	ANGOULEME	
LET'SO YA	JOUY MAUVOISIN	
LITTLE PRINCESS	PARIS	
LOOPS CREATIVE STUDIO	ANGOULEME	
MAC GUFF LIGNE	PARIS	
MADLAB ANIMATIONS	ROUBAIX	
MAGNIFICAT FILMS	PARIS	Seul le film Je vous ai compris est pris en compte.
MALIL ART PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MAYBE MOVIES	IVRY SUR SEINE	Les films pris en compte sont : - Zombillenium - Calamity
MAYBE MOVIES	PARIS	
MEDIA VALLEY	PARIS	
MEDIATOON DISTRIBUTION	PARIS	
MEDIAWAN KIDS & FAMILY	CLICHY	
METHOD ANIMATION	PARIS	
MIAM ANIMATION	PARIS	
MIAM DISTRIBUTION	PARIS	
MIAM STUDIO	PARIS	
MIKROS IMAGE	BOULOGNE BILLANCOURT	
MIKROS IMAGE	ISSY LES MOULINEAUX	
MIKROS IMAGE	LEVALLOIS PERRET	
MIKROS IMAGE	PARIS	
MILLIMAGES	PARIS	
MIST	ANGOULEME	
MIST	BOURG LES VALENCE	
MIST	MARSEILLE	
MIST	PARIS	
MITICO	CLICHY	
MIYU PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MIYU PRODUCTIONS	ARLES	
MIYU PRODUCTIONS	BOURG LES VALENCE	
MIYU PRODUCTIONS	PARIS	
MONDO TV FRANCE	PARIS	
MONELLO PRODUCTIONS	CLICHY	
MONKEY EGGS ANIMATION	ARCUEIL	
MOONSCOOP	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	PARIS	

MOUKDA PRODUCTION	VILLEPINTE	
MOVING PUPPET	PARIS	Est exclu du périmètre le film Yetili.
MR LOYAL	AVIGNON	
MRRAZ	SAINT DENIS	
NALU	AUBERVILLIERS	
NAYADE	GOND PONTouvre	
NEOMIS ANIMATION	PARIS	
NOMAD FILMS	PARIS	
NOODLES PRODUCTION	PARIS	
NORD OUEST FILMS	PARIS	Seuls trois films sont pris en compte : - Les contes de la nuit - Dragons et princesses - Dili à Paris
NORD OUEST PRODUCTION	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte.
NORMAAL	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	ANGOULEME	
NORMAN STUDIOS	PARIS	Seul le film Playmobil est pris en compte
NOVANIMA	CASTELS ET BEZENAC	
OCTOPOLIS	PARIS	
OLLENOM STUDIO	CLICHY	
ONCE UPON A TOON	ANGOULEME	
ONYX FILMS ON CLASSICS	PARIS	
ONYX FILMS ON CLASSICS	ST CLOUD	
OOOLALA	BOURG LES VALENCE	
OSCARB STUDIO	ALFORT VILLE	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
PAN ANIMATION	PARIS	
PAPY3D PRODUCTIONS	PARIS	
PASSION PARIS PRODUCTION	PARIS	
PATOON ANIMATION	PARIS	
PERSEPROD	PARIS	
PGS STUDIOS	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	PARIS	
PIANO SANO FILMS	SAINT MICHEL SUR ORGE	
PICOLO PICTURES	PARIS	
PICTAK CIE	SAINTE SOLINE	
PICTOR MEDIA ANIMATION	PARIS	
PINKA	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	LE PORT (La Réunion)	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	PARIS	
PLANET NEMO ANIMATION	ROUBAIX	
PRAXINOS	ST JEAN DE VEDAS	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	ANGOULEME	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	PARIS	
PRINCESS SAM PICTURES	VILLEURBANNE	
PROCIDIS	NEUILLY SUR SEINE	
PUFFIN PICTURES	ST MALO	
PULP	PARIS	

PUMKIN 3D STUDIO	MONTREUIL	
PUPP S MOTION STUDIO	RENNES	
RAINBOX PRODUCTIONS	LILLE	
SACREBLEU PRODUCTIONS	PARIS	
SAFARI DE VILLE	PARIS	
SAMKA ANIMATION	PARIS	
SAMKA PRODUCTIONS	PARIS	
SARL LA FABRIQUE	ST LAURENT LE MINIER	
SCALAE PRODUCTIONS	ANGERS	
SCHMUBY PRODUCTIONS	ANGOULEME	
SEAHORSE ANIM	ALFORTVILLE	
SHAN TOO	ANGOULEME	
SILEX ANIMATION	ANGOULEME	
SIP ANIMATION	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
SOLIDANIM	ST YRIEX SUR CHARENTE	
SOMEWHERE ANIMATION	CLICHY	
SPARKLING	PARIS	
SPARX	PARIS	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	PARIS	
SPECIAL TOUCH STUDIOS	MARSEILLE	
SPLENDIDO	CLICHY	Seul le film Les Petits Rats est pris en compte.
STIM STUDIO	LYON	
STORIMAGES	PARIS	Repris en 2013 par Ellipsanime.
STORY	PARIS	
STORY BOARD ANIMATION	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	PARIS	
STUDIO KAMIGAMI	LA TESTE DE BUCH	
STUDIO LA CACHETTE	PARIS	
STUDIO MANETTE	LYON	
STUDIO O	PARIS	
STUDIO PELETIER	PARIS	
STUDIO PINKA	ANNECY	
STUDIO REDFROG	LILLE	
SUN CREATURE FRANCE	BEGLES	
SUPAMONKS	ARCUEIL	
SUPERPROD	ANGOULEME	
SUPERPROD	PARIS	
SYLVAIN CHOMET S PICTURE BOX	CLICHY	
TANT MIEUX PROD	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	TOULOUSE	
TAT STUDIO	TOULOUSE	
TEAMTO	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO	PARIS	
TEAMTO BOURG LES VALENCE	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	PARIS	
TECHNICOLOR ANIMATION PRODUCTIONS	PARIS	

TELE IMAGES PRODUCTIONS	ANGOULEME	
TELE IMAGES PRODUCTIONS	NEUILLY SUR SEINE	
TELE IMAGES PRODUCTIONS	PARIS	
TF1 PRODUCTION	BOULOGNE BILLANCOURT	Seuls trois séries sont prises en compte : - Mini Ninjas - Splat the cat - Trop royal
THE MAGICAL SOCIETY BY JOANN SFAR	PARIS	
TNZPV ANNECY	ANNECY	
TNZPV STUDIO	ARLES	
TOKU	ANGOULEME	
TOON FACTORY	PARIS	
TOONKIT	ANGOULEME	
UBISOFT CREATION	MONTREUIL	
UBISOFT INTERNATIONAL	ST MANDE	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	SAINT MANDE	
UN JE NE SAIS QUOI	BORDEAUX	
UNIQUE ANIMATION	ANGOULEME	
UNIQUE ANIMATION	PARIS	
UTOPI	PARIS	
VANILLA SEED	ANGOULEME	
WALT DISNEY FEATURE ANIMATION FRANCE	PARIS	
WATCH NEXT MEDIA	PARIS	
WERLEN IPSUM	ASNIERES SUR SEINE	
WHITE STAR	PARIS	
XBO FILMS	TOULOUSE	
XILAM ANIMATION	PARIS	Est exclu du périmètre Si j'étais un animal.
XILAM FILMS	PARIS	
XILAM MULTIMEDIA	PARIS	
XILAM STUDIO	VILLEURBANNE	
XILAM STUDIO ANGOULEME	ANGOULEME	
XILAM STUDIO PARIS	PARIS	
ZAGTOON	PARIS	
ZEPHYR ANIMATION	PARIS	
ZODIAK KIDS STUDIO FRANCE	NEUILLY SUR SEINE	
ZODIAK KIDS STUDIO FRANCE	PARIS	

Annexe 2 : tableaux complémentaires

Les entreprises

Tableau 8 : Taille de l'entreprise = nombre de salariés déclarés au moins une fois dans l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
De 1 à 19	24	34	44	45	46	57	48	56	60	57	60	67	66	67	77	69	69	62	71	77
De 20 à 49	23	20	24	26	32	30	34	35	29	36	33	35	43	33	36	41	50	56	48	56
De 50 à 99	17	18	17	26	19	14	19	27	28	31	27	25	27	35	37	42	35	37	37	33
100 et plus	14	17	21	16	22	22	20	20	20	20	21	23	26	33	31	29	29	29	38	36
Total entreprises	78	89	106	113	119	123	121	138	137	144	141	150	162	168	181	181	183	184	194	202
Part 50 salariés et plus	40%	39%	36%	37%	34%	29%	32%	34%	35%	35%	34%	32%	33%	40%	38%	39%	35%	36%	39%	34%

Masse salariale

Tableau 9 : Masse salariale brute par type de contrat, en M€

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CDI	15,8	18,5	20,9	19,1	22,5	22,5	20,5	24,9	23,3	24,8	22,7	27,2	31,0	38,6	39,5	45,9	46,5	52,5	64,0	71,6
CDD	2,7	2,4	3,4	8,6	8,1	7,1	7,3	7,8	7,9	8,0	6,0	4,0	6,5	3,6	4,3	4,2	3,9	4,7	10,6	9,2
CDDU	31,5	45,6	47,7	51,2	59,8	61,5	61,8	65,2	69,2	76,6	78,6	95,9	113,5	144,1	129,1	143,3	139,7	167,1	203,4	191,8
Total	50,1	66,5	71,9	78,8	90,5	91,1	89,7	98,0	100,4	109,5	107,4	127,2	151,0	186,3	172,9	193,4	190,2	224,3	278,0	272,5
Evolution		33%	8%	10%	15%	1%	-2%	9%	2%	9%	-2%	18%	19%	23%	-7%	12%	-2%	18%	24%	-2%

Les salariés

Tableau 10 : Effectifs par catégorie professionnelle

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CDI cadre	292	345	389	340	393	372	338	369	338	370	363	413	493	565	658	722	739	822	942	1 022
CDI non-cadre	223	232	240	203	242	197	190	349	291	278	270	260	347	412	195	243	248	263	310	316
Total CDI	512	575	628	535	628	563	525	713	619	641	628	669	835	967	841	957	971	1 074	1 229	1 317
CDD cadre	62	58	87	157	175	124	130	146	127	132	107	98	179	64	67	58	58	69	64	33
CDD non cadre	189	169	190	242	250	202	239	229	239	279	189	170	351	304	337	321	317	342	390	365
Total CDD	250	227	277	397	423	326	364	370	364	408	296	268	520	366	401	375	374	409	453	396
CDDU cadre	1 016	1 236	1 395	1 459	1 574	1 547	1 519	1 591	1 650	1 834	1 857	1 855	2 097	2 468	2 499	2 488	2 594	3 070	3 319	3 440
CDDU non cadre	1 886	2 552	2 580	3 005	3 207	3 087	3 068	3 190	3 297	3 286	3 475	3 815	4 392	5 405	5 311	5 510	5 253	6 075	6 553	6 257
Total CDDU	2 673	3 513	3 630	4 122	4 343	4 216	4 200	4 356	4 497	4 589	4 783	5 117	5 889	7 127	7 083	7 298	7 082	8 222	8 855	8 663
Total salariés	3 368	4 209	4 399	4 975	5 289	5 033	4 997	5 355	5 391	5 537	5 629	5 977	6 935	8 204	8 154	8 464	8 288	9 493	10 312	10 225
Evolution		25%	5%	13%	6%	-5%	-1%	7%	1%	3%	2%	6%	16%	18%	-1%	4%	-2%	15%	9%	-1%

(1) Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

(2) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

Tableau 11 : Equivalent temps plein des contrats CDI et CDD de droit commun

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Femmes	195	197	229	244	277	273	257	297	281	291	276	269	340	356	379	416	445	491	560	602
Cadres	87	97	113	122	143	150	149	156	146	155	144	144	182	196	230	251	274	299	338	380
Non-cadres	108	100	116	122	135	123	108	141	135	136	132	125	158	160	149	164	171	193	223	222
Hommes	311	334	358	396	403	350	347	457	402	418	400	391	494	475	487	539	541	592	658	727
Cadres	193	219	250	262	286	255	240	256	232	244	239	258	304	312	343	383	394	431	486	524
Non-cadres	118	115	108	133	116	94	108	200	170	174	160	133	191	163	144	155	147	161	172	202
Total	506	531	586	640	680	623	604	753	683	709	675	660	834	831	866	954	986	1 083	1 218	1 329
Evolution		5%	10%	9%	6%	-8%	-3%	25%	-9%	4%	-5%	-2%	26%	0%	4%	10%	3%	10%	12%	9%

Tableau 12 : Effectifs CDDU par genre et catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cadres femmes	311	348	376	429	457	437	436	460	459	541	573	587	677	800	834	854	916	1 101	1 247	1 305
Non-cadres femmes	552	767	799	886	919	848	855	937	973	994	1 041	1 131	1 397	1 899	1 924	2 089	2 040	2 506	2 847	2 841
Total CDDU femmes	811	1 043	1 087	1 223	1 250	1 186	1 198	1 280	1 312	1 379	1 443	1 550	1 899	2 442	2 517	2 688	2 690	3 288	3 694	3 610
Cadres hommes	705	888	1 019	1 030	1 117	1 110	1 083	1 131	1 191	1 293	1 284	1 268	1 420	1 668	1 665	1 634	1 678	1 969	2 072	2 135
Non-cadres hommes	1 334	1 785	1 781	2 119	2 288	2 239	2 213	2 253	2 324	2 292	2 434	2 684	2 995	3 506	3 387	3 421	3 213	3 569	3 706	3 416
Total CDDU hommes	1 862	2 470	2 543	2 899	3 095	3 030	3 003	3 076	3 185	3 210	3 340	3 567	3 990	4 685	4 566	4 610	4 392	4 934	5 161	4 692

(2) : effectif dédoublonné = une personne déclarée comme cadre et comme non-cadre n'est comptée qu'une seule fois

Les régions

Tableau 13 : effectifs depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ile-de-France	4 232	4 538	5 043	5 921	5 796	5 912	5 881	6 372	6 800	6 785
Nouvelle-Aquitaine	583	584	773	958	1 019	1 077	1 052	1 425	1 645	1 591
Auvergne-Rhône-Alpes	369	413	555	772	717	646	791	942	1 028	860
Occitanie	174	216	350	339	394	618	554	552	596	612
Hauts-de-France	245	248	261	335	326	273	280	401	478	396
PACA	43	18	24	41	18	65	85	112	240	264
Bretagne	151	173	213	158	137	211	127	158	165	178
Outre Mer	61	26	77	69	106	87	92	109	109	138
Pays de la Loire	1	1	5	5	16	17	26	35	38	54
Centre-Val de Loire	12	15	24	15	18	26	29	52	51	39
Grand Est	13	17	12	16	19	22	30	40	32	36

Tableau 14 : masse salariale (en millions d'euros) depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ile-de-France	85,7	103,9	120,8	148,8	133,8	149,9	148,9	166,2	207,9	203,1
Nouvelle-Aquitaine	8,0	8,7	11,3	15,9	17,2	17,3	16,5	23,3	28,2	29,6
Auvergne-Rhône-Alpes	3,8	5,4	6,5	11,3	9,2	7,7	10,0	14,6	15,7	13,1
Occitanie	2,6	3,3	5,4	4,3	6,3	11,6	7,9	9,5	11,8	11,3
Hauts-de-France	4,3	3,9	4,0	3,5	3,8	3,5	4,0	5,6	7,4	5,6
PACA	0,7	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	1,1	2,5	4,4
Outre Mer	1,0	0,1	0,8	0,6	1,3	1,3	1,0	1,9	1,8	2,4
Bretagne	1,1	1,4	1,7	1,3	1,0	1,5	0,9	1,4	1,9	2,0
Grand Est	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,5
Pays de la Loire	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4

Les départements

Tableau 15 : effectifs (au moins 100 personnes en 2023) depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
75	3 694	3 954	4 378	5 111	4 919	5 400	5 263	5 696	6 095	6 034
16	520	528	726	926	980	1 013	993	1 268	1 430	1 419
93	157	265	375	390	499	364	392	492	671	626
26	296	342	423	612	504	421	534	656	700	511
31	133	147	156	155	193	225	208	262	324	402
59	245	248	261	335	326	273	280	401	478	396
92	427	392	503	896	657	287	340	326	351	305
13	43	18	24	41	18	65	85	112	236	244
34	39	68	194	184	201	393	347	288	273	212
69	9	10	68	82	130	93	149	150	186	197
35	127	134	209	152	130	162	115	158	165	178
74	41	32	53	83	97	140	122	154	158	174
94	155	186	195	204	184	125	153	175	143	155
97	61	26	77	69	106	87	92	109	109	138
33	22	39	37	15	13	28	27	122	174	119

Tableau 16 : masse salariale (en millions d'euros) depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
75	72,6	91,8	104,8	124,1	113,2	136,6	133,5	149,7	187,5	183,5
16	7,5	8,3	11,0	15,8	16,9	16,9	16,2	21,4	24,6	27,4
93	2,3	2,1	5,3	4,5	6,1	4,6	5,3	6,6	10,2	10,2
31	1,9	2,2	2,1	1,7	2,9	3,4	3,1	3,5	5,6	7,3
92	6,8	6,6	7,5	17,3	12,2	7,1	8,3	7,7	7,5	6,7
26	3,0	4,6	5,2	8,4	6,6	4,5	6,6	10,3	10,9	6,5
59	4,3	3,9	4,0	3,5	3,8	3,5	4,0	5,6	7,4	5,6
13	0,7	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	1,1	2,5	4,2
34	0,7	1,1	3,3	2,6	3,4	8,2	4,8	5,9	6,3	4,0
69	0,1	0,1	0,6	1,5	1,7	1,1	1,9	2,5	2,4	3,8
74	0,5	0,5	0,7	1,5	1,0	2,1	1,5	1,9	2,4	2,8
94	2,1	2,9	3,0	2,8	2,2	1,3	1,7	2,0	2,2	2,5
97	1,0	0,1	0,8	0,6	1,3	1,3	1,0	1,9	1,8	2,4
35	1,0	1,1	1,7	1,3	0,9	1,2	0,8	1,4	1,9	2,0
33	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	1,5	3,3	1,9